



Rapport de gestion synthétique

2021

Caisse de Retraite
du Personnel Navigant professionnel
de l'aéronautique civile

TABLE DES MATIÈRES

CHIFFRES CLÉS	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU AU 31 DÉCEMBRE 2021	4
RAPPORT DE GESTION DU RÉGIME	6
1.1 Évolution du résultat net sur 5 ans	6
1.2 Régime	6
1.3 Réserves.....	8
1.4 États financiers	10
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES.....	11
1. Informations sur les employeurs	11
1.1 Montants des cotisations	11
1.2 Nombre d'employeurs	13
2. Informations sur les actifs	14
2.1 Nombre d'actifs	14
2.2 Équivalent Temps Plein	18
2.3 Masse salariale	20
2.4 Salaire brut annuel moyen.....	22
2.5 Taux majoré.....	23
3. Informations sur les liquidations de droits.....	25
3.1 Nombre de liquidations.....	25
3.2 Liquidations totales en droits directs	26
3.3 Liquidations en Temps Alterné	27
3.4 Liquidations en droits dérivés	28
3.5 Liquidations en capital unique	29
4. Informations sur les pensionnés	30
4.1 Montants des pensions versées par le Fonds de retraite	30
4.2 Nombre de pensionnés bénéficiaires du Fonds de retraite.....	32
4.3 Nombre de pensions versées par le Fonds de retraite	33
4.4 Effectif théorique du Fonds de retraite	35
4.5 Pensions moyennes versées par le Fonds de retraite	37
4.6 Fonds de majoration	39
5. Prévoyance.....	41
5.1 Inaptitudes du Conseil Médical et liquidations des droits à pension	41
5.2 Prestations du Fonds d'assurance	42
6. Évolution des équilibres de la comptabilité	43
6.1 Cotisations, prestations et solde comptable	43
6.2 Résultats et patrimoine	44
6.3 Ratio actifs/pensionnés	45
6.4 Paramètres et taux de cotisations	46
Glossaire	47

CHIFFRES CLÉS

2020	Employeurs	2021	
426	Nombre d'employeurs	415	▼ -2,6%
366,2 M€	Cotisations employeurs ¹	380,4 M€	▲ 3,9%
2019	Actifs	2020	
34 756	Nombre de cotisants actifs	32 986	▼ -5,1%
23 533	PNC Transport Public	22 132	▼ -6,0%
9 078	PNT Transport Public	8 682	▼ -4,4%
1 622	PN Travail Aérien	1 655	▲ 2,0%
513	PN Essais & Réceptions	517	▲ 0,8%
42,7 ans	Age moyen	43,8 ans	▲ 1,1 an
29 987	Nombre d'ETP ²	23 143	▼ -22,8%
66 654 €	Salaire moyen par actif	46 897 €	▼ -29,6%
2020	Pensionnés	2021	
22 987	Nombre de pensionnés	23 484	▲ 2,2%
19 005	Pensions en droit direct	19 558	▲ 2,9%
1 293	Pensions en Temps Alterné	548	▼ -57,6%
3 593	Réversions conjoints	3 674	▲ 2,3%
284	Réversions enfants	282	▼ -0,7%
71,3 ans	Age moyen Hommes ³	71,4 ans	▲ 0,1 an
68,3 ans	Age moyen Femmes ³	68,8 ans	▲ 0,4 an
2020	Ratios comptables	2021	
371,3 M€	Cotisations comptabilisées	391,8 M€	▲ 5,5%
674,7 M€	Prestations comptabilisées	730,8 M€	▲ 8,3%
0,550	Cotisations / Prestations (rapport de charge comptable)	0,536	▼ -0,014
1,313	Cotisants / Pensionnés droits directs ²	N.C.	
1,151	Cotisants / Tous pensionnés ²	N.C.	

¹ Uniquement cotisations employeurs déclarées sur l'année (données du régime).

² En Équivalent Temps Plein pour les actifs (ETP = somme des jours cotisés / 360) et en effectif théorique pour les pensionnés (nombre de jours de pension versée / 360). Les effectifs théoriques des droits dérivés ont été pondérés à 0,6 pour les ramener au poids des montants alloués à cette catégorie de pensionnés.

³ Ages moyens des pensionnés en droit direct (hors Temps Alterné et hors réversions).

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU AU 31 DÉCEMBRE 2021

Commissaire du Gouvernement
Représentant le Ministre
chargé de la Sécurité sociale

Hédi BRAHIMI

Chef du Bureau des régimes professionnels de retraite et
Institutions de la protection sociale complémentaire (3C)
Direction de la Sécurité Sociale
(DSS)

Représentant le Ministre
chargé de l'Aviation civile

Claire PIUMATO

Représentant le Ministre chargé de l'Aviation Civile au CA de la CRPN,
Directrice du travail, adjointe au chef de la mission du droit du travail et des
affaires sociales à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)

PRÉSIDENCE

Président : Michel JANOT

Vice-Président : Olivier PRÉVOST

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS (catégorie Employeurs) NOMMÉS PAR ARRÊTÉ

(par ordre alphabétique du nom du titulaire par représentation)

Titulaires

Suppléants

Représentant les organisations professionnelles des employeurs du transport et du travail aérien (FNAM et SCARA)

Jean-Pierre BES

Maurice SERINET

Laurent TIMSIT

Isabelle MICHALAK

Olivier HERBEMONT

Bruno CAMILLO

Didier NICOLINI

Guillaume LAURENT

Michèle PAIRAULT-MEYZER

Florence FORMERY

Olivier PRÉVOST

Frédérique LACOMBE

Romain RAQUILLET

Claire DUPIRE

Pascal WEIL

Bertrand d'YVOIRE

Représentant les organismes représentatifs de l'industrie aéronautique (GIFAS)

Richard MONNOYER

Hélène TINLOT

Représentant les ministères employeurs de personnel navigant professionnel (MINISTÈRE DES ARMÉES - MINISTÈRE DES TRANSPORTS)

Bénédict SMITH

Brennusia GIUDICELLI

Gérard RUCAY

Marie-Agnès GUYOMARC'H

BUREAU

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS

Didier NICOLINI
Laurent TIMSIT

PRÉSIDENT

Michel JANOT

VICE-PRÉSIDENT

Olivier PRÉVOST

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS

Franck GRELIN
Philippe RUBY

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS ÉLUS (catégorie Affiliés)

(par ordre alphabétique du nom du titulaire dans le collège)

Titulaires

Suppléants

Collège des Essais et Réceptions

Liste SNPNAC

Christophe PRIBILSKI

Ludovic GIRARD

Collège des Pilotes et Autres Navigants Techniques du Transport Aérien

Liste SNPL France ALPA

Yves DESHAYES

Stéphane GAULTIER

Michel JANOT

Patrice FRANK

Philippe RUBY

Laurent WEISER

Collège du Personnel Navigant Commercial du Transport Aérien

Liste SNPNC-FO - UNSA Aérien

Stéphanie DULAU

Soizig LE GARIGNON

Franck GRELIN

Rodolphe HENRIQUES

Alexandre TAUGOURDEAU

Aline BERNARD

Collège du Travail Aérien

Liste SNPNAC

Manot MAGAR

François TAUVERON

Collège des Retraités

Liste ARAF - AHORA

Jean Michel MOUTET

Bernard SCALABRINO

Liste ARPPNAC - SNPNAC - Association des Pompiers du Ciel

Jean SERRAT

Michèle FUSS

Liste APNA - SNOMAC - SNPL France ALPA - SNPNC-FO

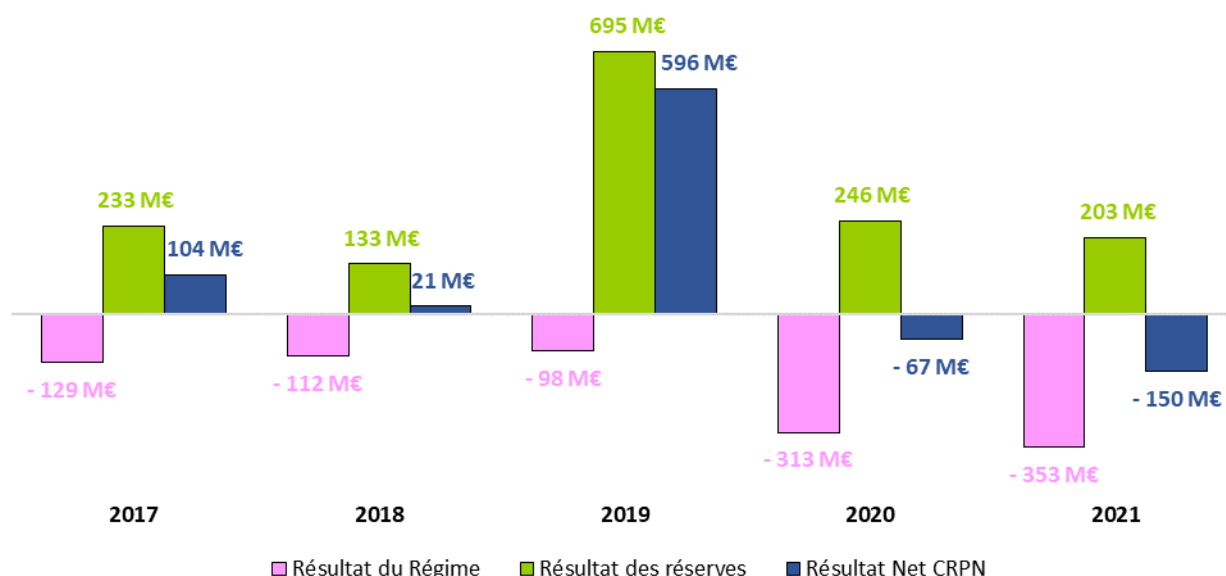
Patrick TAMBURINI

André RETORNAZ

Rapport de gestion du Régime

1.1 Évolution du résultat net sur 5 ans

Le résultat net de la CRPN s'élève à -150,3 M€ en 2021, contre -66,6 M€ en 2020.



**Y compris coûts de fonctionnement / Résultat des réserves net d'impôt*

1.2 Régime

Le déficit du Régime atteint 353,0 M€ en 2021, en hausse de 13,0 % par rapport au déficit de 312,5 M€ constaté en 2020. La crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2021 a de nouveau impacté le transport aérien.

Les prestations ont progressé de 8,3 % en 2021, en raison notamment de l'impact en année pleine des plans de départ volontaire mis en place en 2020 par les compagnies, dont la RCC chez Air France. Cependant, l'Indice de Variation des Pensions n'a pas été revalorisé en 2021 permettant ainsi d'atténuer la hausse des prestations.

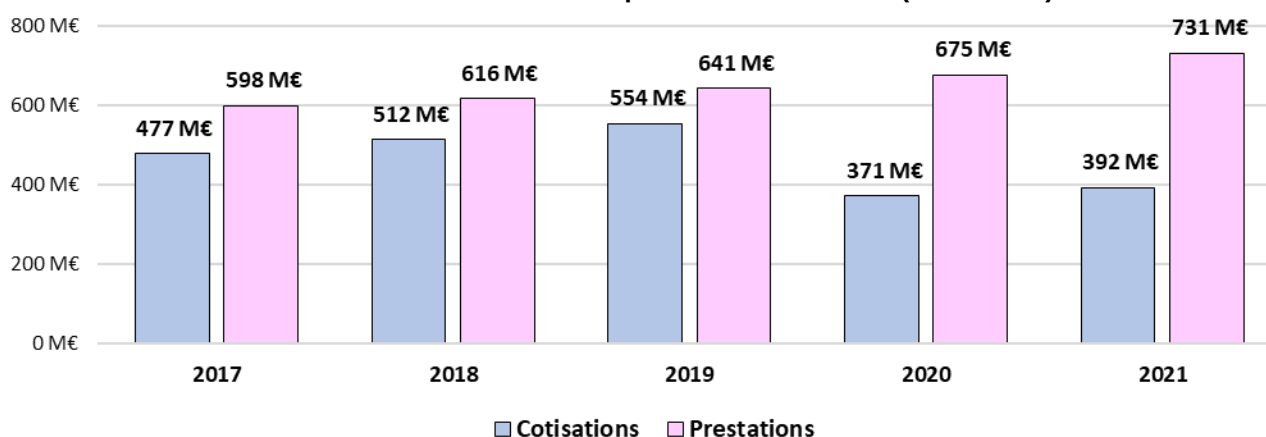
Les cotisations ont augmenté de 5,5 % (391,8 M€ en 2021 contre 371,3 M€ en 2020), en raison d'une reprise progressive de l'activité de certaines compagnies aériennes engendrant une hausse de la masse salariale soumise à cotisations. Par ailleurs, le taux d'appel a augmenté de 0,5 %, passant de 108,5 % en 2020 à 109,0 % en 2021.

Le ratio coûts nets / prestations en 2021 est de 1,34 % (hors résultat exceptionnel sur l'activité Régime), contre 1,37 % en 2020.

Compte de résultat (tous fonds) du Régime

(en K€)	2021	2020	Variations	
			En valeur	En %
Cotisations	384 983	364 778	20 206	5,5%
Variation du risque sur créances	-4 190	-325	-3 865	NS
Prestations (y.c. dotation au Fonds social)	-701 667	-651 743	-49 923	7,7%
Coûts de fonctionnement	-9 397	-8 923	-474	5,3%
FONDS DE RETRAITE	-330 270	-296 214	-34 056	11%
Cotisations	5 135	4 884	251	5,1%
Variation du risque sur créances	-17	-3	-14	NS
Prestations	-27 349	-21 549	-5 800	27%
Coûts de fonctionnement	-366	-295	-71	24%
FONDS DE MAJORATION	-22 597	-16 963	-5 634	33%
Cotisations	1 625	1 551	75	4,8%
Variation du risque sur créances	-119	-1	-118	NS
Prestations	-1 553	-1 180	-373	32%
Coûts de fonctionnement	-21	-16	-5	29%
FONDS D'ASSURANCE	-67	354	-421	-119%
Dotation du Fonds de retraite	100	100	0	0,0%
Prestations	-231	-185	-47	25%
Coûts de fonctionnement	-3	-3	-1	NS
FONDS SOCIAL	-134	-87	-47	54%
Cotisations	391 844	371 313	20 531	5,5%
Variation du risque sur créances	-4 326	-329	-3 997	NS
Prestations (y.c. dotation au Fonds social)	-730 800	-674 658	-56 142	8,3%
ENSEMBLE DES 4 FONDS	-343 282	-303 674	-39 607	13%
Coûts de fonctionnement	-9 787	-9 236	-550	6,0%
Résultat exceptionnel	44	384	-339	-89%
RÉSULTAT DU RÉGIME	-353 024	-312 527	-40 497	13%

Évolution des cotisations et des prestations sur 5 ans (tous fonds)



1.3 Réserves

• Allocation stratégique

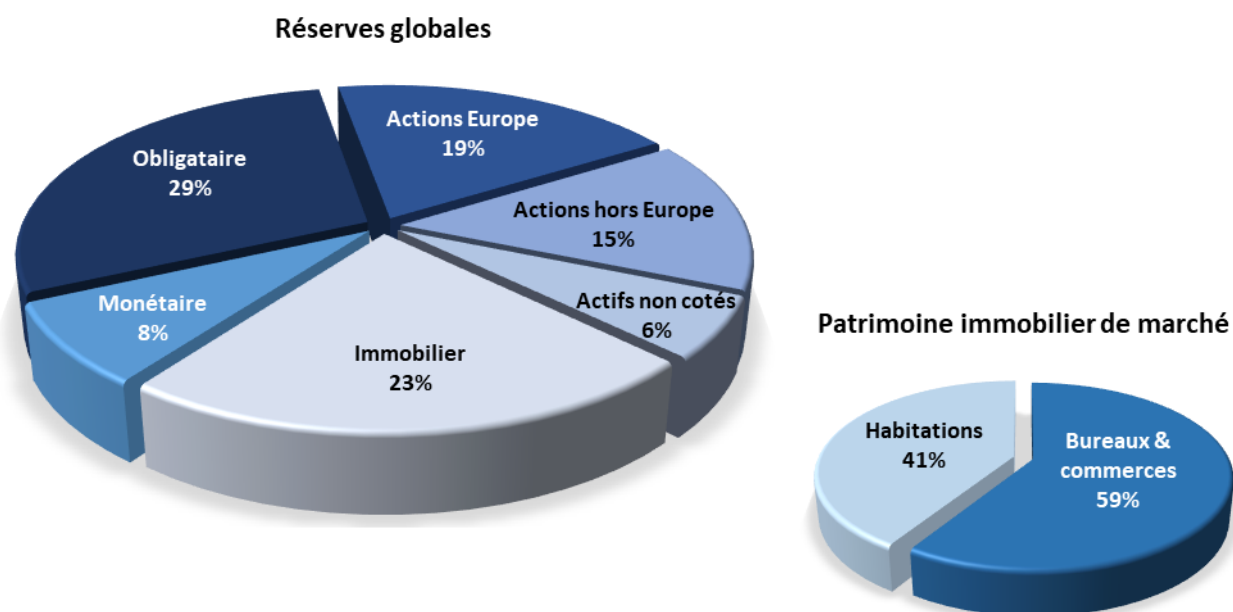
L'allocation stratégique a très peu changé depuis le début du siècle et elle a prouvé, sur la durée, sa pertinence comme ligne directrice de la répartition des réserves à la fois en termes de performance et en termes de risques (récupération après les graves crises 2001-2002 puis 2008).

• Performance globale des réserves

La performance globale des réserves financières et immobilières est de 9,1 % en 2021, contre 4,7 % en 2020.

Sur la moyenne des 20 dernières années, elle s'élève à 5,9 % en nominale, contre 5,4 % à fin 2020. En valeur réelle (i-e net d'inflation), elle est de 4,6 % à fin 2021 en légère augmentation par rapport à 2020 (4,2 %).

• Répartition des réserves au 31 décembre 2021



Le résultat des réserves mobilières s'établit à 195,0 M€ nets en 2021, contre 184,6 M€ en 2020.

Cette hausse est la conséquence de :

- Une hausse de 22,4 M€ des résultats sur filiales, participations et prêts en 2021 (28,9 M€ contre 6,5 M€ en 2020) ;
- La baisse de 2,1 M€ du revenu du portefeuille qui s'établit à 2,2 M€ ;
- La baisse des plus-values de cession de titres (-14,2 M€) qui se situent à 165,8 M€ ;
- La variation des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement qui s'élèvent à 1,9 M€, soit une hausse de 4,3 M€.

Le résultat des réserves immobilières s'élève à 7,7 M€ en 2021, contre 61,3 M€ en 2020. Cette baisse de 87 % s'explique principalement par la diminution du résultat des cession d'actifs de 53,2 M€.

Le résultat des réserves immobilières du groupe CRPN diminue à 35,7 M€ en 2021, contre 71,7 M€ en 2020, en raison des différentiels de cession d'immeubles entre les deux exercices.

Le tableau ci-après reprend l'ensemble de ces éléments comptables :

(en K€)	2021	2020	Variations	
			En valeur	En %
Résultat net du portefeuille avant IS	166 393	178 571	-12 178	-6,8%
Résultat sur filiales immobilières	28 879	6 460	22 419	NS
Résultat courant du patrimoine immobilier direct*	11 220	11 374	-154	-1,4%
Résultat de cession des immeubles	-11	53 181	-53 192	NS
Résultat exceptionnel	-809	-382	-427	112%
Impôts sur les sociétés	-2 932	-3 236	304	-9,4%
RÉSULTAT NET TOTAL DES RÉSERVES	202 741	245 968	-43 227	-18%

* Avant impôts sur les sociétés

Le portefeuille de valeurs mobilières et les cotisations reportées atteignent 4 217 M€ en valeur de marché, en hausse de 125 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

Cette évolution s'explique par :

- La performance financière positive du portefeuille pour 410 M€ (hausse des valorisations dans un contexte de marché haussier en 2021) ;
- La diminution des prélèvements pour 285 M€ pour financer le déficit technique du régime, le report des cotisations patronales, les coûts de fonctionnement de l'ensemble de l'organisme et les investissements mobiliers.

La valeur du patrimoine immobilier de la CRPN, en y incluant le patrimoine des SCI filiales, s'élève à 1 330 M€ contre 1 314 M€ fin 2020. Cette variation de 16 M€ s'explique par des acquisitions pour 47 M€, des cessions pour 39 M€ et une hausse des valeurs d'expertise de l'ordre de 7 M€.

Si on ajoute les placements des filiales, le patrimoine brut de la CRPNPAC atteint 5,6 Md€ à fin 2021.

• Perspectives

L'impact négatif de la crise sanitaire sans précédent, tant sur les cotisations que sur les liquidations de droits et pensions, tend à s'atténuer dès 2021.

Les mesures prises par le Conseil d'administration en soutien aux entreprises (remise automatique des majorations de retard appliquées sur la part patronale qui n'aurait pas été payée dans les délais) comme aux navigants (prise en compte des périodes d'activité partielle, validation des droits même en cas de défaut de versement des cotisations) ont eu un impact immédiat sur les comptes de la CRPNPAC en 2020 mais sont un investissement sur l'avenir des employeurs et de la profession de navigant. Le financement des effets négatifs de ces mesures a été anticipé.

L'amélioration constatée en 2021 devrait perdurer avec la reprise de l'activité aérienne, sous réserve que les conséquences économiques du conflit russo-ukrainien n'impactent pas trop le secteur aéronautique et la valorisation des réserves.

En 2022, les paramètres du régime évoluent de la façon suivante par rapport à 2021 :

- Hausse du taux d'appel de 109,0 % à 109,5 % ;
- Maintien du plafond de la Sécurité sociale à son niveau de 2020 et 2021 ;
- Revalorisation des pensions de 2,85 % au 1^{er} janvier 2022 ;
- Maintien des deux dispositifs d'allègement de charges qui doivent être compensés par l'Etat : la Réduction générale des cotisations patronales et l'exonération LODEOM.

1.4 États financiers

• Bilan synthétique

(en K€)	2021	2020	Variations	
			En valeur	En %
Actif immobilisé	973 684	1 022 150	-48 466	-4,7%
Actif circulant	3 530 942	3 747 852	-216 910	-5,8%
<i>Dont valeurs mobilières de placement</i>	<i>3 172 508</i>	<i>3 559 726</i>	<i>-387 218</i>	<i>-11%</i>
TOTAL DE L'ACTIF	4 504 627	4 770 002	-265 375	-5,6%
Fonds de réserves	4 170 711	4 320 995	-150 284	-3,5%
Provisions pour risques et charges	4 225	4 334	-109	-2,5%
Dettes financières et autres dettes	329 691	444 674	-114 983	-26%
TOTAL DU PASSIF	4 504 627	4 770 003	-265 376	-5,6%

• Synthèse des résultats

(en K€)	2021	2020	Variations	
			En valeur	En %
Résultat du Régime	-353 024	-312 527	-40 497	13%
Résultat des réserves*	202 741	245 967	-43 226	-18%
<i>Résultat des réserves mobilières</i>	<i>195 021</i>	<i>184 649</i>	<i>10 372</i>	<i>5,6%</i>
<i>Résultat des réserves immobilières</i>	<i>7 721</i>	<i>61 318</i>	<i>-53 597</i>	<i>-87%</i>
RÉSULTAT NET GLOBAL	-150 283	-66 559	-83 724	126%

* Après impôts sur les sociétés

1. Informations sur les employeurs

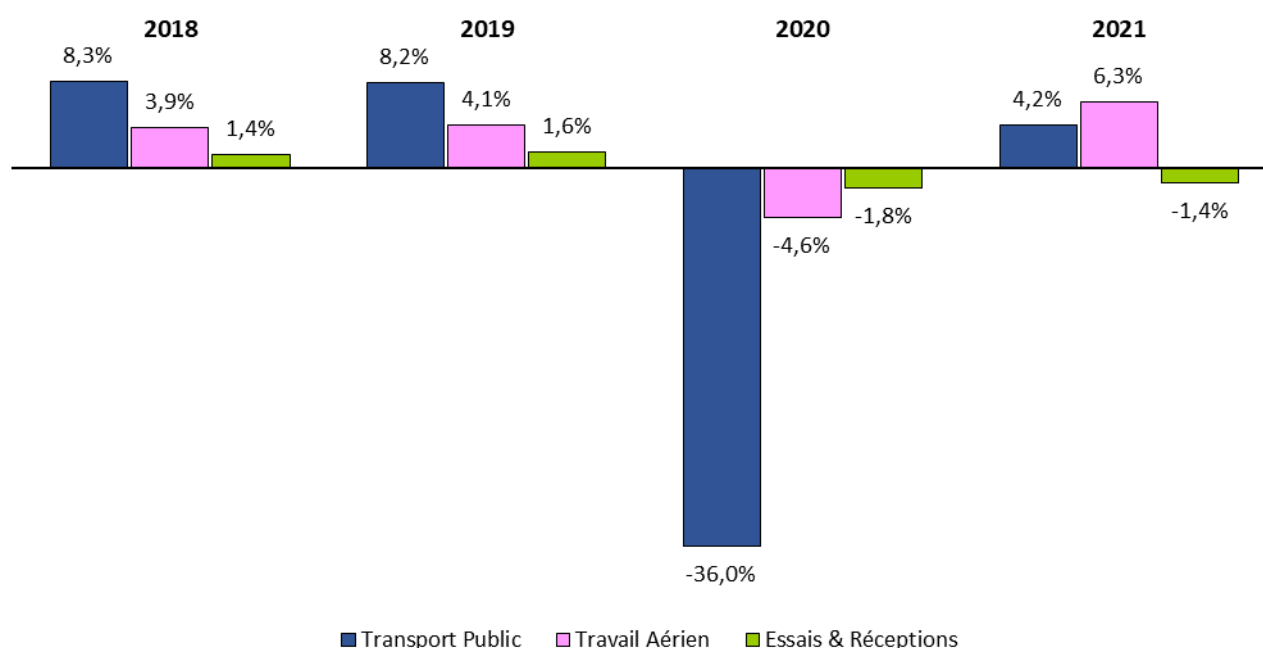
Les statistiques sur les employeurs sont issues du traitement des déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles (DSN, DADS ou autres supports). Les cotisations analysées dans ce chapitre sont calculées à partir des données sociales déclarées par les entreprises et correspondant à l'activité des années 2017 à 2021 (cotisations dues au titre de l'exercice). Les entreprises déclarant sur plusieurs établissements ont été regroupées (Air France, Airbus, Dassault, Hop...). Celles dont l'activité concerne plusieurs secteurs ont été classées dans l'activité principale (ex : toutes les déclarations du Groupe Airbus sont classées en Essais & Réceptions).

1.1 Montants des cotisations

1.1.1 Évolution des cotisations par secteur d'activité

(en M€)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Transport Public	425,5	461,1	499,0	319,5	332,7	4,2%
Travail Aérien	19,2	20,0	20,8	19,9	21,1	6,3%
Essais & Réceptions	26,6	26,9	27,4	26,9	26,5	-1,4%
COTISATIONS TOTALES	471,4	508,0	547,2	366,2	380,4	3,9%
Évolution annuelle		7,8%	7,7%	-33,1%	3,9%	

Variation annuelle des cotisations



- ✎ Pour l'année 2021, les cotisations employeurs s'élèvent à 380,4 M€ et progressent de 3,9 % (+14,2 M€) sur un an, après une année 2020 marquée par la crise sanitaire qui avait entraîné une chute brutale des cotisations de 33,1 %.
- ✎ Les cotisations du secteur du Transport Public s'élèvent à 332,7 M€ en 2021 et représentent 87,5 % des cotisations totales, contre 91,2 % en 2019, année sans Covid.
- ✎ Les cotisations en provenance du secteur du Travail Aérien, à 21,1 M€ en 2021, ont retrouvé leur niveau de 2019 (+1,4 % entre 2019 et 2021), après une baisse de 4,6 % en 2020.
- ✎ Sur le secteur des Essais & Réceptions, la crise sanitaire n'a eu qu'un effet limité sur les cotisations : -1,8 % en 2020 et -1,4 % en 2021.

1.1.2 Évolution des cotisations par groupe d'employeurs

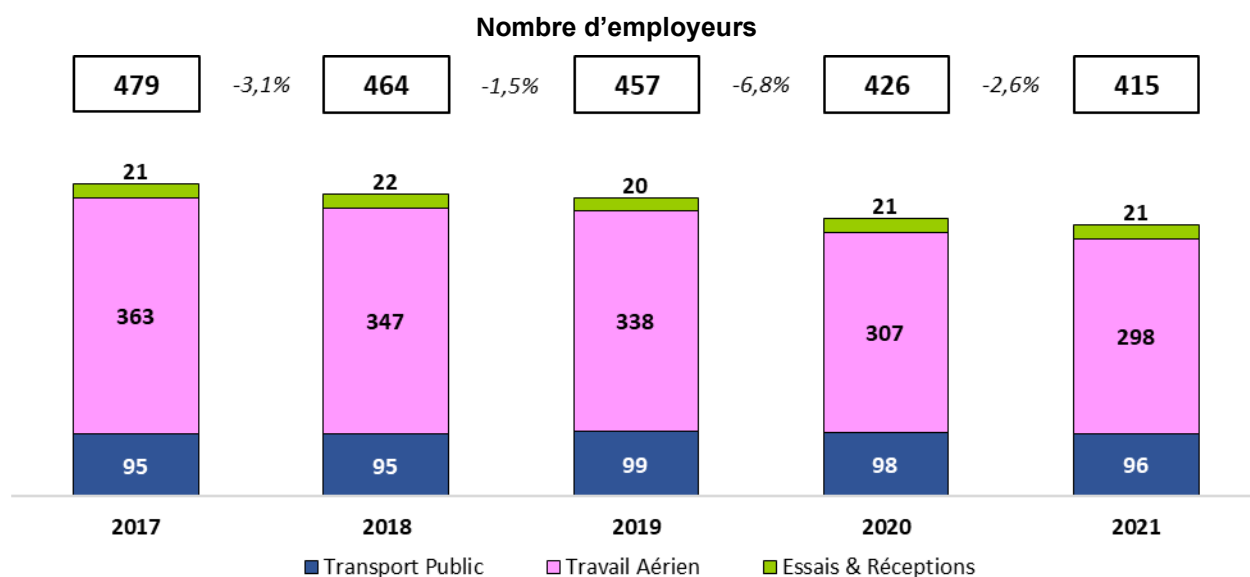
(en M€)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
1. Groupe Air France	328,6	350,9	375,7	244,7	254,0	3,8%
<i>dont : Air France</i>	286,2	301,7	324,6	210,1	209,0	-0,5%
<i>Transavia</i>	13,8	16,5	19,4	14,3	21,7	52,1%
<i>Hop</i>	27,4	29,1	28,8	19,3	22,3	15,5%
2. EasyJet	18,5	21,6	25,0	16,3	18,1	11,0%
3. Groupe Airbus	20,9	21,0	21,1	20,2	19,6	-2,8%
4. Administration publique	11,3	12,2	12,7	12,7	13,0	2,1%
5. Corsair International	10,2	10,7	10,9	6,9	8,1	17,2%
6. Air Austral	7,6	7,7	8,0	5,2	6,0	14,2%
7. Air Caraïbes Atlantique	6,5	7,5	7,9	5,7	5,5	-3,2%
8. Air Tahiti Nui	6,2	6,2	6,2	4,8	3,8	-20,6%
9. Air Corsica	4,4	4,7	4,9	4,1	4,4	9,5%
Autres employeurs	57,2	65,3	74,6	45,7	47,8	4,8%
COTISATIONS EMPLOYEURS	471,4	508,0	547,2	366,2	380,4	3,9%
<i>Évolution annuelle</i>		7,8%	7,7%	-33,1%	3,9%	

- ✎ Après une période de hausse de 14,4 % entre 2017 à 2019, le Groupe Air France a vu ses cotisations baisser de 32,4 % (-121,7 M€) entre 2019 et 2021 en raison de la crise sanitaire. Sur la période 2017-2021, les cotisations du Groupe Air France marquent un recul de 22,7 %, soit 74,5 M€ en moins.
- ✎ Sur un an, la compagnie EasyJet a enregistré une hausse de 11,0 % de ses cotisations, à 18,1 M€ en 2021, après la baisse de ses cotisations de 35,0 % en 2020. Elle retrouve quasiment son niveau de cotisations de 2017 qui était de 18,5 M€.
- ✎ Les cotisations du Groupe Airbus ont diminué de 2,8 % sur un an, à 19,6 M€ en 2021. Airbus a moins souffert de la crise sanitaire que les autres employeurs puisqu'entre 2019 et 2021, le groupe a vu ses cotisations baisser de 6,9 % seulement, contre une baisse moyenne de 31,4 % sur deux ans chez les autres employeurs.
- ✎ Les cotisations des autres employeurs ont reculé de 16,3 % entre 2017 et 2021, ce qui représente 9,3 M€ de cotisations en moins.

↳ Les variations de cotisations entre 2017 et 2021 parmi les principales compagnies aériennes sont les suivantes :

- Air Caraïbes Atlantique : -15,5 % (-1,0 M€) ;
- Air Austral : -21,3 % (-1,6 M€) ;
- Air Corsica : +1,9 % (+0,08 M€) ;
- Air Tahiti Nui : -38,7 % (-2,4 M€) ;
- Corsair : -20,8 % (-2,1 M€).

1.2 Nombre d'employeurs



↳ Le nombre d'employeurs est passé de 479 en 2017 à 415 en 2021, soit une diminution de 64 employeurs en quatre ans (-13,4 %).

↳ En 2021, 15 employeurs ont cotisé pour la première fois au Régime (7 employeurs dans le secteur du Transport Public, 8 dans le Travail Aérien) et 8 employeurs qui n'avaient pas cotisé en 2020 ont repris une activité (tous dans le secteur du Travail Aérien). Ces nouveaux cotisants ont versé 286 K€ de cotisations en 2021.

↳ A l'inverse, 34 employeurs ayant versé des cotisations en 2020 n'ont plus cotisé en 2021 : 9 dans le Transport Public et 25 dans le Travail Aérien. Ces 34 entreprises avaient versé 956 K€ de cotisations en 2020.

2. Informations sur les actifs

L'arrêt brutal de l'activité du transport aérien en 2020 et la mise en place de l'activité partielle en raison de la crise sanitaire a perturbé l'envoi des Déclarations Sociales Nominatives par les entreprises. Seules les données 2016 à 2020 sont actuellement disponibles et présentées dans le présent chapitre. Celles-ci demeurent toutefois des données provisoires et ne tiennent pas compte de l'activité partielle.

Les actifs regroupent l'ensemble des affiliés ayant fait l'objet d'une déclaration de la part de leur employeur, d'un versement de cotisations et qui comptabilisent au moins un jour d'activité dans l'année (les cotisants sur des rappels de salaire sans activité ne sont pas comptabilisés dans les actifs).

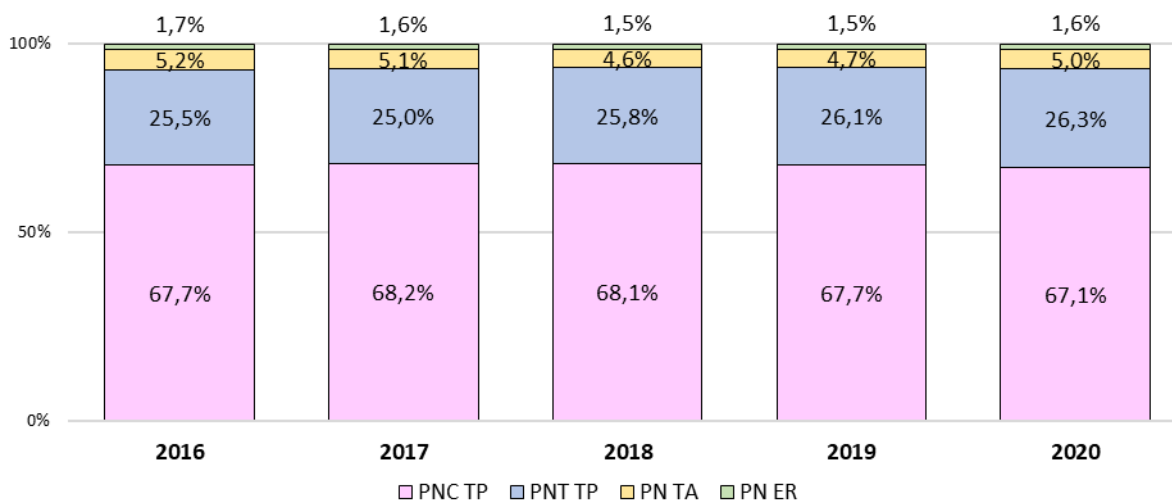
2.1 Nombre d'actifs

2.1.1 Évolution du nombre d'actifs par secteur d'activité

(en nombre)		2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Transport Public	PNC	20 011	21 327	22 438	23 533	22 132	-6,0%
	PNT	7 533	7 812	8 510	9 078	8 682	-4,4%
	Total	27 544	29 139	30 948	32 611	30 814	-5,5%
Travail Aérien		1 530	1 607	1 522	1 622	1 655	2,0%
Essais & Réceptions		491	507	500	513	517	0,8%
NOMBRE D'ACTIFS		29 565	31 253	32 970	34 746	32 986	-5,1%
Évolution annuelle			5,7%	5,5%	5,4%	-5,1%	

- ↳ Le nombre d'actifs s'élevait à 32 986 en 2020. Le secteur du Transport Public représentait 93,4 % des actifs, soit 30 814 PN : 67,1 % chez les PNC et 26,3 % chez les PNT.
- ↳ Les effectifs ont reculé de 5,1 % entre 2019 et 2020, soit 1 760 cotisants en moins sur un an. Cette baisse s'avère limitée au regard de la crise sanitaire mais s'explique par le recours à l'activité partielle au plus fort de la crise et par un premier trimestre sans impact majeur sur l'activité.
- ↳ Le secteur du Transport Public a été principalement touché par cette baisse. Les effectifs en 2020 sont descendus à 30 814, contre 32 611 en 2019, soit une baisse de 5,5 %.
- ↳ Le secteur du Travail Aérien a vu ses effectifs augmenter de 2,0 %, soit 33 PN en plus en un an.
- ↳ Le nombre d'actifs dans le secteur des Essais & Réceptions est resté quasi stable en 2020 (+0,8 %).

Part des actifs dans chaque secteur d'activité



2.1.2 Évolution du nombre d'actifs par groupe d'employeurs

(en nombre)	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
1. Groupe Air France	20 031	20 839	21 649	22 254	21 612	-2,9%
2. Easyjet	1 176	1 391	1 633	1 813	1 692	-6,7%
3. Groupe Airbus	333	344	338	337	339	0,6%
4. Administration publique	521	538	537	560	550	-1,8%
5. Corsair International	721	739	777	788	752	-4,6%
6. Air Austral	547	589	597	628	613	-2,4%
7. Air Caraïbes Atlantique	533	687	696	768	759	-1,2%
8. Air Tahiti Nui	406	410	408	396	382	-3,5%
9. Air Corsica	307	312	315	324	316	-2,5%
Autres employeurs	4 990	5 404	6 020	6 878	5 971	-13,2%
NOMBRE D'ACTIFS	29 565	31 253	32 970	34 746	32 986	-5,1%
<i>Évolution annuelle</i>		5,7%	5,5%	5,4%	-5,1%	

- ↳ Les effectifs du Groupe Air France ont reculé de 2,9 % entre 2019 et 2020, soit 642 actifs en moins sur un an. Par rapport à 2016, les effectifs ont tout de même progressé de 7,9 % avec 1 581 collaborateurs en plus.
- ↳ Les effectifs du Groupe Air France représentent 65,5 % de l'ensemble des cotisants en 2020, contre 67,8 % en 2016, soit une diminution de 2,3 points en quatre ans.
- ↳ Les effectifs des autres compagnies aériennes sont également en baisse sur un an : EasyJet (-121), Corsair (-36), Air Austral (-15) et Air Tahiti Nui (-14).
- ↳ Les effectifs des autres employeurs ont connu un recul très marqué en 2020, avec 907 actifs en moins représentant une baisse de 13,2 %.

2.1.3 Évolution du nombre d'actifs par sexe

		2016	2017	2018	2019	2020	N - N-1
Hommes	Nombre	15 781	16 541	17 588	18 566	17 716	-850
	Part sur le total	53,4%	52,9%	53,3%	53,4%	53,7%	
Femmes	Nombre	13 784	14 712	15 382	16 180	15 270	-910
	Part sur le total	46,6%	47,1%	46,7%	46,6%	46,3%	

- ↳ Les hommes représentent 53,7 % des actifs en 2020, contre 53,4 % en 2019. Ils étaient 17 716 navigants en 2020, soit 850 de moins qu'en 2019 (-4,6 %). Cependant, par rapport à 2016, le nombre d'hommes a augmenté de 1 935 (+12,3 %).
- ↳ La part des femmes tend à diminuer au cours des dernières années, passant de 47,1 % en 2017 à 46,3 % en 2020. Cependant, en volume, le nombre de femmes a augmenté de 2 396 entre 2016 et 2019 (+17,4 %), avant de se contracter de 910 en 2020 (-5,6 % par rapport à 2019).

Part des hommes et des femmes dans chaque secteur d'activité

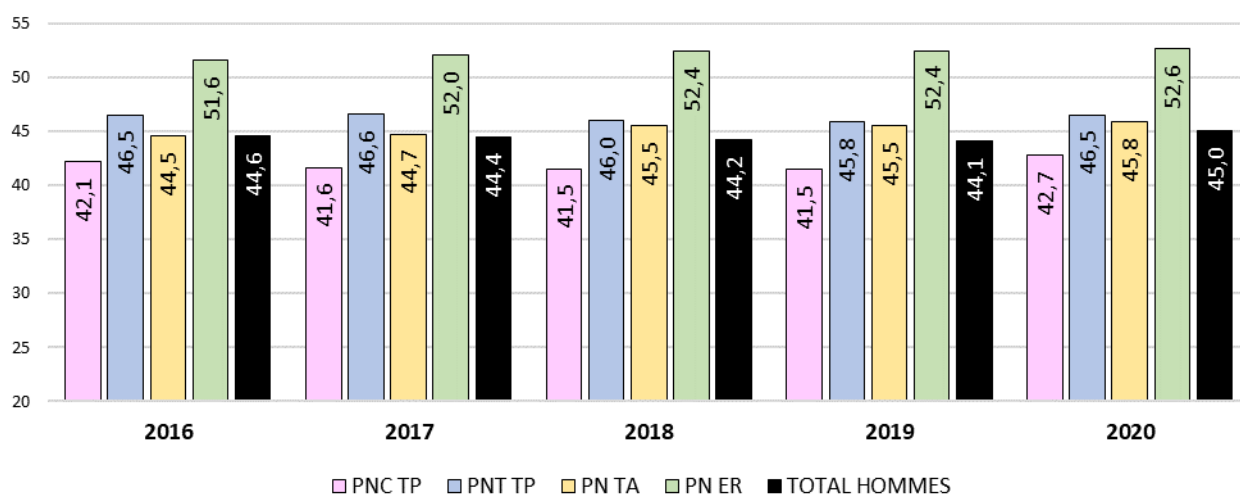
	PNC TP		PNT TP		PN TA		PN ER		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2016	23,1%	44,5%	23,8%	1,6%	4,8%	0,4%	1,6%	0,1%	100%
2017	23,2%	45,0%	23,4%	1,6%	4,8%	0,3%	1,5%	0,1%	100%
2018	23,4%	44,7%	24,1%	1,7%	4,4%	0,2%	1,4%	0,1%	100%
2019	23,2%	44,5%	24,4%	1,7%	4,4%	0,3%	1,4%	0,1%	100%
2020	23,0%	44,1%	24,6%	1,8%	4,6%	0,4%	1,5%	0,1%	100%

- ↳ Entre 2016 et 2020, la part des PNT TP hommes a progressé de 0,8 point, soit la plus forte évolution sur 4 ans.
- ↳ Les PNC TP femmes représentent 44,1 % de l'ensemble des actifs en 2020. Il s'agit de la population la plus représentée chez les actifs avec 14 532 navigantes. Elles sont en revanche peu présente dans le secteur des Essais & Réceptions, où seules 30 femmes ont exercé dans ce secteur d'activité en 2020.

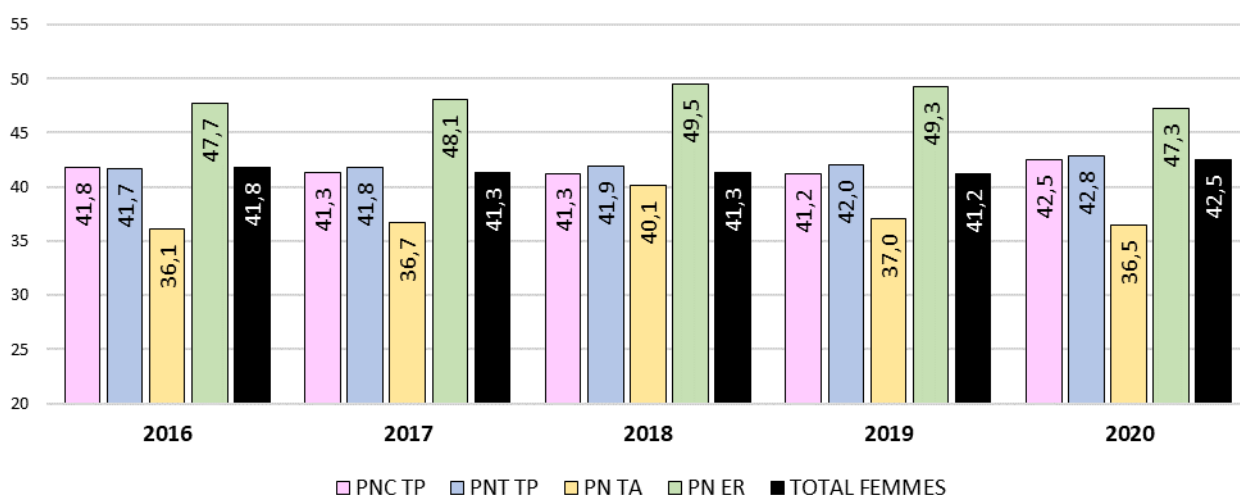
2.1.4 Évolution de l'âge moyen des actifs

(en âge moyen)		2016	2017	2018	2019	2020	N - N-1
Transport Public	PNC	41,9	41,4	41,3	41,3	42,6	1,3
	PNT	46,2	46,2	45,7	45,6	46,3	0,7
	Total	43,1	42,7	42,6	42,5	43,6	1,1
Travail Aérien		44,0	44,2	45,2	44,9	45,1	0,2
Essais & Réceptions		51,4	51,8	52,2	52,3	52,3	0,0
AGE MOYEN ENSEMBLE		43,3	42,9	42,8	42,7	43,8	1,1

Évolution de l'âge moyen des hommes



Évolution de l'âge moyen des femmes



- ↳ En 2020, l'âge moyen de l'ensemble des actifs hommes et femmes s'élevait à 43,8 ans, en augmentation de 1,1 an par rapport à 2019.
- ↳ Les hommes comptent en moyenne 2,5 années de plus que les femmes avec un âge moyen à 45,0 ans, contre 42,5 ans pour les femmes.
- ↳ Les actifs des Essais & Réceptions sont les plus âgés avec une moyenne d'âge de 52,6 ans pour les hommes et 47,3 ans pour les femmes. Sur ce secteur d'activité, les actifs débutent leur carrière plus tardivement que les autres catégories de PN.
- ↳ Les femmes évoluant dans le Travail Aérien représentent la population la plus jeune avec une moyenne d'âge de 36,5 ans en 2020.

2.2 Équivalent Temps Plein¹

2.2.1 Évolution des Équivalents Temps Plein par secteur d'activité

Le calcul de l'Équivalent Temps Plein (ETP) est réalisé en divisant le nombre de jours d'activité de chaque cotisant dans l'année par 360. Ainsi, un actif ayant travaillé toute l'année est comptabilisé 1 dans les tableaux qui suivent, tandis qu'un cotisant ayant travaillé trois mois sera comptabilisé 0,25.

(en nombre d'Équivalent Temps Plein)		2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Transport Public	PNC	17 247	18 084	18 824	20 002	14 755	-26,2%
	PNT	6 849	7 094	7 542	8 188	6 649	-18,8%
	Total	24 096	25 178	26 366	28 190	21 404	-24,1%
Travail Aérien		1 214	1 280	1 232	1 315	1 263	-3,9%
Essais & Réceptions		458	479	477	482	476	-1,1%
ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN		25 768	26 937	28 075	29 987	23 143	-22,8%
Évolution annuelle			4,5%	4,2%	6,8%	-22,8%	

- ↳ Le nombre d'ETP recule pour la première fois en 5 ans. Celui-ci avait progressé de 16,4 % entre 2016 et 2019 (soit 4 219 ETP en plus) avant de chuter fortement de 22,8 % en 2020 (-6 844 ETP) en raison de la crise sanitaire.
- ↳ Le ralentissement de l'activité dans le secteur du Transport Public a entraîné une chute de 24,1 % du nombre d'ETP sur ce secteur en 2020 (-6 786 ETP) : -5 247 ETP chez les PNC et -1 539 ETP chez les PNT.
- ↳ Le nombre d'ETP dans le secteur du Travail Aérien a connu un recul plus modéré de 3,9 % en 2020 (-52 ETP). Ces effectifs représentent une part de 5,5 % sur le total des ETP.
- ↳ Les effectifs temps plein des Essais & Réceptions sont restés quasi stables en 2020, à 476 ETP (-1,1 % sur un an).

¹ Hors activité partielle

Nombre moyen de jours cotisés

		2016	2017	2018	2019	2020	N - N-1
PNC TP	Nombre de jours	310,3	305,3	302,0	306,0	240,0	-66,0
	Taux d'occupation	86,2%	84,8%	83,9%	85,0%	66,7%	
PNT TP	Nombre de jours	327,3	326,9	319,1	324,7	275,7	-49,0
	Taux d'occupation	90,9%	90,8%	88,6%	90,2%	76,6%	
Transport Public	Nombre de jours	314,9	311,1	306,7	311,2	250,1	-61,1
	Taux d'occupation	87,5%	86,4%	85,2%	86,4%	69,5%	
Travail Aérien	Nombre de jours	285,6	286,7	291,3	291,8	274,8	-17,0
	Taux d'occupation	79,3%	79,6%	80,9%	81,1%	76,3%	
Essais & Réceptions	Nombre de jours	336,2	339,9	343,1	337,9	331,6	-6,3
	Taux d'occupation	93,4%	94,4%	95,3%	93,9%	92,1%	
TOTAL	Nombre de jours	313,8	310,3	306,5	310,7	252,6	-58,1
	Taux d'occupation	87,2%	86,2%	85,2%	86,3%	70,2%	

- ↳ Le nombre de jours cotisés s'élève à 252,6 jours en moyenne en 2020, soit l'équivalent de 8,5 mois, contre 310,7 jours en 2019.
- ↳ Cette diminution provient du secteur du Transport Public où le recul est de 66,0 jours chez les PNC (à 240,0 jours) et de 49,0 jours chez les PNT (à 275,7 jours).
- ↳ Le taux d'occupation chez les navigants des Essais & Réceptions est resté relativement stable en 2020, à 92,1 % (331,6 jours), contre 93,9 % en 2019 (337,9 jours). Ces actifs possèdent les plus forts taux d'occupation tous secteurs confondus.

2.2.2 Évolution des Équivalents Temps Plein par groupe d'employeurs

(en nombre d'Équivalent Temps Plein)	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
1. Groupe Air France	17 936	18 313	18 763	19 610	15 229	-22,3%
2. EasyJet	1 017	1 226	1 379	1 622	1 052	-35,2%
3. Groupe Airbus	313	325	322	322	311	-3,3%
4. Administration publique	494	498	505	528	525	-0,4%
5. Corsair International	661	682	697	706	476	-32,7%
6. Air Austral	453	500	515	566	415	-26,7%
7. Air Caraïbes Atlantique	419	534	574	630	501	-20,4%
8. Air Tahiti Nui	386	390	387	384	359	-6,3%
9. Air Corsica	258	260	269	286	251	-12,0%
Autres employeurs	3 832	4 208	4 664	5 334	4 024	-24,6%
ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	25 768	26 937	28 075	29 987	23 143	-22,8%
Évolution annuelle		4,5%	4,2%	6,8%	-22,8%	

- ↳ Le recul du nombre d'ETP en 2020 touche principalement les compagnies aériennes : Groupe Air France (-4 381 ETP), EasyJet (-570 ETP), Corsair International (-230 ETP), Air Austral (-151 ETP) et Air Caraïbes (-129 ETP).

- ↳ Le nombre d'ETP chez les autres employeurs est également en fort recul en 2020, avec 1 310 ETP en moins (-24,6 %).
- ↳ Avant 2020, EasyJet avait vu ses équivalents temps plein augmenter de 59,5 % entre 2016 et 2019 et ceux d'Air Caraïbes de 50,4 % sur la même période.

2.3 Masse salariale

2.3.1 Évolution de la masse salariale par secteur d'activité

(en M€)		2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Transport Public	PNC	772,4	798,9	841,8	893,2	538,1	-39,8%
	PNT	1 005,7	1 049,2	1 143,0	1 241,7	834,8	-32,8%
	Total	1 778,1	1 848,2	1 984,7	2 134,9	1 372,9	-35,7%
Travail Aérien		71,0	74,1	76,2	81,3	77,2	-5,1%
Essais & Réceptions		100,3	104,4	96,3	99,8	96,8	-2,9%
MASSE SALARIALE NON PLAFONNÉE		1 949,4	2 026,7	2 157,2	2 316,0	1 547,0	-33,2%
Évolution annuelle			4,0%	6,4%	7,4%	-33,2%	

- ↳ La masse salariale de l'ensemble des actifs a connu une forte diminution de 33,2 % en 2020, à 1 547,0 M€. Celle-ci avait pourtant connu une hausse continue entre 2016 et 2019, passant de 1 949,4 M€ à 2 316,0 M€ sur la période, ce qui représente une augmentation de 18,8 % sur trois ans.
- ↳ La masse salariale du Transport Public a connu la plus forte baisse sur un an, avec une réduction de 39,8 % pour les PNC et de 32,8 % pour les PNT en 2020.
- ↳ A l'inverse, la masse salariale du secteur du Travail aérien et des Essais & Réceptions, bien qu'ayant connu une baisse respective de 5,1 % et de 2,9 % en 2020, demeure supérieure à la masse salariale versée en 2018.

2.3.2 Évolution de la masse salariale par groupe d'employeurs

(en M€)	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
1. Groupe Air France	1 396,5	1 427,0	1 513,1	1 607,3	1 047,0	-34,9%
2. EasyJet	69,1	80,3	92,6	107,5	67,6	-37,2%
3. Groupe Airbus	76,9	79,8	71,9	73,4	69,5	-5,3%
4. Administration publique	38,9	39,3	41,5	44,1	44,0	-0,2%
5. Corsair International	43,9	44,4	46,1	46,6	30,2	-35,3%
6. Air Austral	28,8	32,9	33,3	34,6	22,5	-34,9%
7. Air Caraïbes Atlantique	23,4	28,1	31,7	34,6	25,0	-27,9%
8. Air Tahiti Nui	26,2	26,9	26,8	26,2	20,2	-22,9%
9. Air Corsica	18,2	19,0	20,3	21,0	17,3	-17,5%
Autres employeurs	227,4	249,2	279,8	320,7	203,6	-36,5%
MASSE SALARIALE NON PLAFONNÉE	1 949,4	2 026,7	2 157,2	2 316,0	1 547,0	-33,2%
Évolution annuelle		4,0%	6,4%	7,4%	-33,2%	

- ↳ La masse salariale du Groupe Air France a évolué de 15,1 % (+210,8 M€) entre 2016 et 2019 avant de chuter fortement en 2020 (-34,9 %) en raison de la crise sanitaire.
- ↳ Sur la période 2016-2019, EasyJet a connu la plus forte progression de masse salariale parmi les principaux employeurs, avec une augmentation de 55,5 % (+38,4 M€), en lien avec la progression de ses effectifs de 54,2 % sur la période. En revanche, EasyJet a connu la plus forte baisse en 2020 avec un recul de 37,2 % de sa masse salariale (-39,9 M€).

2.3.3 Évolution de la masse salariale par tranche de PSS²

(en M€)	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Masse salariale jusqu'à 1 PSS	949,5	997,8	1 050,6	1 121,9	816,2	-27,2%
Masse salariale comprise entre 1 et 4 PSS	796,4	817,2	873,9	932,0	607,9	-34,8%
Masse salariale jusqu'à 4 PSS	1 745,9	1 815,0	1 924,4	2 054,0	1 424,1	-30,7%
Masse salariale comprise entre 4 et 8 PSS	189,2	197,6	227,8	256,5	118,5	-53,8%
Masse salariale au-delà de 8 PSS	14,4	14,1	5,0	5,5	4,3	-22,4%
MASSE SALARIALE NON PLAFONNÉE	1 949,4	2 026,7	2 157,2	2 316,0	1 547,0	-33,2%

- ↳ Entre 2016 et 2019, la masse salariale soumise à la première tranche de cotisation (1 PSS) a évolué de 18,2 % (+172,4 M€). En 2020, celle-ci a baissé de 27,2 % (-305,7 M€). La masse salariale plafonnée à 1 PSS représentait en 2020 plus de la moitié de la masse salariale totale (53 %).
- ↳ En 2020, la masse salariale plafonnée à 4 PSS représentait 92,1 % de la masse salariale totale, contre 88,7 % en 2019. La baisse d'activité a eu pour conséquence de faire baisser les salaires.
- ↳ La masse salariale comprise entre 4 et 8 PSS a connu une forte progression entre 2016 et 2019 avec une hausse de 35,6 % sur trois ans, avant de baisser de 53,8 % en 2020.

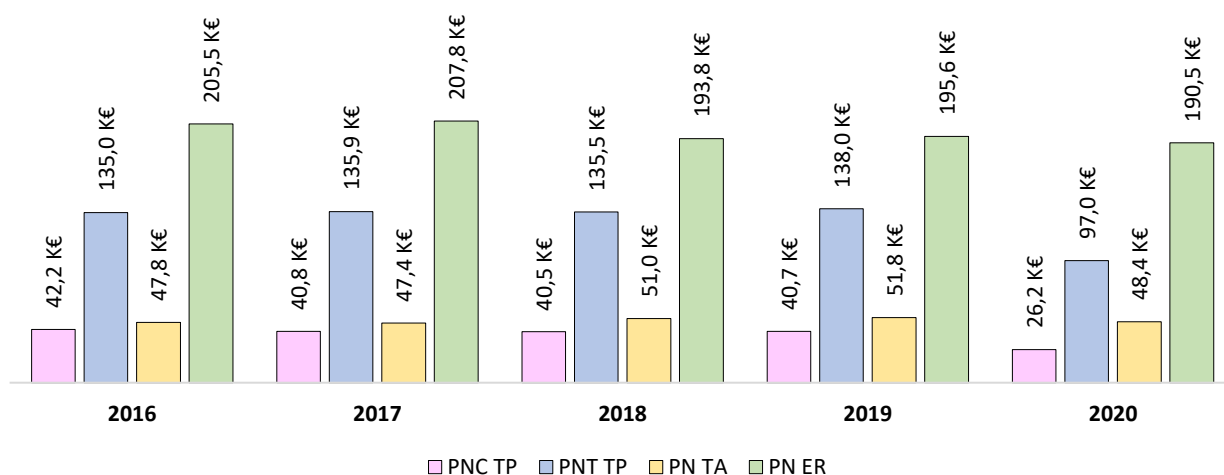
² PSS : Plafond de la sécurité sociale

2.4 Salaire brut annuel moyen

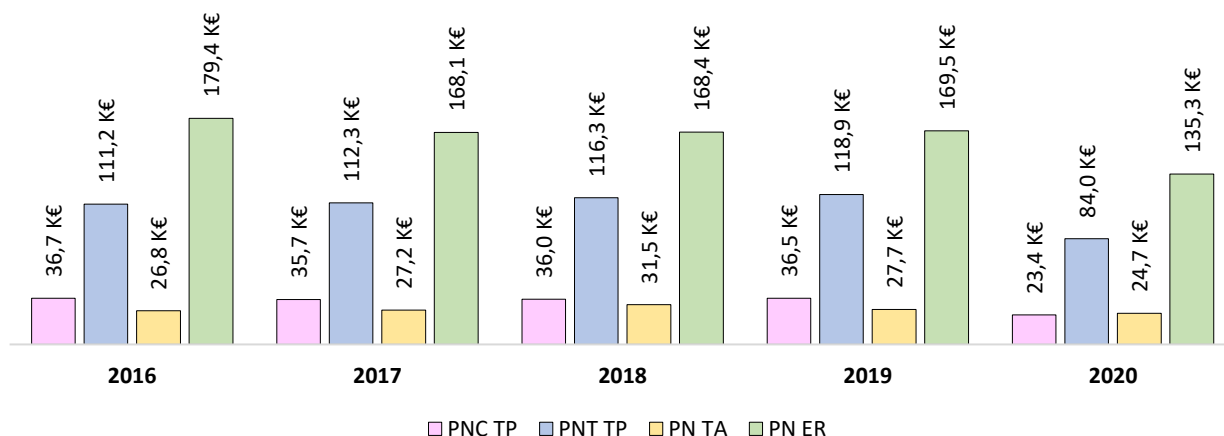
Le salaire brut annuel moyen par actif personne physique fait le rapport entre la masse salariale et le nombre total d'actifs. Ce salaire ne tient pas compte des indemnités versées dans le cadre de l'activité partielle.

(en euros par actif physique)		2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Transport Public	PNC	38 600	37 461	37 515	37 954	24 314	-35,9%
	PNT	133 506	134 311	134 309	136 784	96 155	-29,7%
	Total	64 556	63 426	64 132	65 466	44 556	-31,9%
Travail Aérien		46 390	46 102	50 043	50 127	46 630	-7,0%
Essais & Réceptions		204 313	205 939	192 602	194 475	187 317	-3,7%
SALAIRE ANNUEL MOYEN		65 937	64 847	65 429	66 654	46 897	-29,6%
Évolution annuelle			-1,7%	0,9%	1,9%	-29,6%	

Salaire brut annuel moyen des hommes par secteur d'activité



Salaire brut annuel moyen des femmes par secteur d'activité



- ↳ La crise sanitaire survenue en 2020 et le recours à l'activité partielle ont eu pour conséquences de faire baisser les rémunérations moyennes³. Celles-ci ont chuté de 31,9 % dans le secteur du Transport Public. La baisse de salaire a été plus prononcée chez les PNC qui ont perçu en moyenne 24,3 K€ durant l'année (-35,9 % sur un an) que chez les PNT dont le salaire moyen se situe à 96,2 K€ en 2020 (-29,7 % par rapport à 2019).
- ↳ De même, le salaire moyen dans le Travail Aérien est en diminution de 7,0 % en 2020, bien que le nombre d'actifs sur ce secteur ait progressé de 2,0 %.
- ↳ Pour les navigants des Essais & Réceptions, la baisse de salaire a été limitée à 3,7 % en 2020. Pour rappel, leur salaire moyen avait déjà diminué de 6,5 % en 2018.
- ↳ Les femmes PNC du Transport Public ont connu la plus forte baisse en 2020 avec une diminution moyenne de 36,1 % sur un an, soit 23,4 K€ en 2020, contre 36,5 K€ en 2019. A l'inverse, la baisse de salaire chez les hommes travaillant dans les Essais & Réceptions s'est limitée à 2,6 %. Ils ont perçu 190,5 K€ en 2020, contre 195,6 K€ en 2019.
- ↳ Les femmes évoluant dans le secteur du Travail Aérien perçoivent traditionnellement les salaires les moins élevés, tous sexes et tous secteurs d'activité confondus. En 2020 cependant, leur salaire moyen était de 24,7 K€, légèrement supérieur à celui des femmes PNC du Transport Public à 23,4 K€.

2.5 Taux majoré

L'article R. 426-9 du code de l'aviation civile permet aux navigants des Essais & Réceptions, aux parachutistes professionnels et aux personnels navigants contractuels de la sécurité civile de cotiser, sur demande, au taux majoré. Cette majoration n'est plus appliquée lorsque le navigant a atteint 30 annuités. Au-delà, il cotise au taux normal.

Nombre d'actifs ayant cotisé au taux majoré

(en nombre)		2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Travail Aérien	En nombre	231	228	233	242	231	-4,5%
	% du total	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	
Essais & Réceptions	En nombre	264	269	259	245	248	1,2%
	% du total	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%	0,8%	
Autres	En nombre	0	2	0	1	2	NS
	% du total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Nombre de cotisants à taux majoré	En nombre	495	499	492	488	481	-1,4%
	% du total	1,7%	1,6%	1,5%	1,4%	1,5%	

- ↳ Entre 2016 et 2020, le nombre de cotisants à taux majoré est resté stable dans le Travail Aérien avec 231 cotisants. En revanche, leur nombre a diminué dans le secteur des Essais & Réceptions où on compte désormais 248 cotisants en 2020, contre 264 en 2016, soit une baisse de 6,1 % sur la période.

³ Hors indemnités d'activité partielle

Masse salariale soumise au taux majoré

(en M€)		2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Travail Aérien	En M€	15,1	14,9	16,4	17,8	17,2	-3,6%
	% du total	0,8%	0,7%	0,8%	0,8%	1,1%	
Essais & Réceptions	En M€	58,3	59,5	50,6	49,2	49,6	0,9%
	% du total	3,0%	2,9%	2,3%	2,1%	3,2%	
Masse salariale à taux majoré	En M€	73,4	74,4	67,0	67,0	66,8	-0,3%
	% du total	3,8%	3,7%	3,1%	2,9%	4,3%	

- ↳ La masse salariale soumise au taux majoré dans le secteur du Travail Aérien a légèrement reculé en 2020, à 17,2 M€, contre 17,8 M€ en 2019 (-3,6 %). Cependant, par rapport à 2016, la masse salariale a augmenté de 13,7 %.
- ↳ Sur le secteur des Essais & Réceptions, bien que la masse salariale soumise au taux majoré ait légèrement augmenté de 0,9 % en 2020, celle-ci recule de 15,0 % par rapport à 2016, en lien avec la baisse du nombre de cotisants à taux majoré de 6,1 % évoquée précédemment.

3. Informations sur les liquidations de droits

Les statistiques annuelles de liquidations correspondent aux années auxquelles les pensions prennent effet. Les affiliés bénéficient d'un délai d'un an pour constituer leur dossier de liquidation. Ce délai est porté à 24 mois pour une liquidation après une inaptitude définitive et les réversions. Cette durée peut être dépassée dans certains cas particuliers d'inaptitude imputable au service. Ces statistiques annuelles sont actualisées à chaque publication du rapport d'activité, pour tenir compte des délais laissés aux navigants pour la constitution complète de leur dossier.

3.1 Nombre de liquidations

Le nombre de liquidations enregistrées entre 2017 et 2021 est présenté dans le premier tableau. Par la suite, chaque type de liquidation est analysé séparément.

(en nombre de liquidations)	2017	2018	2019	2020	2021	N - N-1
Liquidations totales avec pension	621	564	728	1 946	672	-1 274
Liquidations en Temps Alterné	242	267	345	228	88	-140
Liquidations en Droits directs avec pension	863	831	1 073	2 174	760	-1 414
Liquidations droits dérivés conjoints	195	217	225	197	211	14
Liquidations droits dérivés enfants	37	38	33	34	25	-9
Liquidations en Droits dérivés avec pension	232	255	258	231	236	5
NOMBRE DE NOUVELLES PENSIONS	1 095	1 086	1 331	2 405	996	-1 409
Capital unique en droits directs	70	70	90	96	120	24
Capital unique en droits dérivés	7	10	6	10	17	7
Liquidations en Capital unique	77	80	96	106	137	31
NOMBRE DE LIQUIDATIONS	1 172	1 166	1 427	2 511	1 133	-1 378
Évolution annuelle		-0,5%	22,4%	76,0%	-54,9%	

- ↳ Après une année 2020 qui avait enregistré 2 511 liquidations, le nombre de liquidations est redescendu à 1 133 en 2021, soit le niveau le plus bas des cinq dernières années.
- ↳ Les liquidations totales avec pension sont fortement en baisse par rapport à 2020 : 672 en 2021, contre 1 946 un an auparavant. Cette diminution s'explique par la mise en place en 2020 du plan de départ volontaire chez Air France qui avait incité de nombreux navigants à anticiper leur départ à la retraite.
- ↳ Le dispositif de Temps Alterné n'a intéressé que 88 navigants en 2021, loin des 345 demandes enregistrées en 2019.

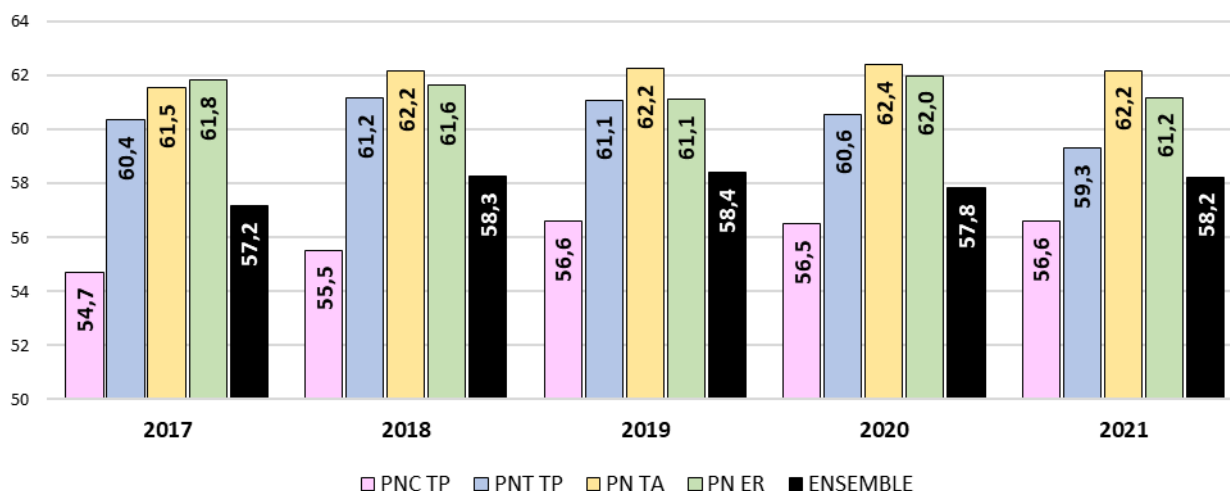
3.2 Liquidations totales en droits directs

Nombre de liquidations totales en droits directs

(en nombre de liquidations)		2017	2018	2019	2020	2021	N - N-1
Transport Public	PNC	365	300	443	1 335	332	-1 003
	PNT	192	196	222	549	255	-294
	Total	557	496	665	1 884	587	-1 297
Travail Aérien		42	49	37	42	31	-11
Essais & Réceptions		22	19	26	20	54	34
LIQUIDATIONS EN DROITS DIRECTS		621	564	728	1 946	672	-1 274
Évolution annuelle			-9,2%	29,1%	167,3%	-65,5%	

- En 2021, 672 salariés ont fait valoir leur droit à la retraite après les 1 946 liquidations enregistrées en 2020, soit une diminution de 65,5 % sur un an (-1 274).
- Les salariés du Transport Public représentent 87,3 % des demandes de liquidations totales (49,4 % pour les PNC et 37,9 % pour les PNT). Pour rappel, le secteur du Transport Public représentait 96,8 % des liquidations totales avec pension en 2020.

Age moyen des liquidations totales en droits directs par secteur d'activité



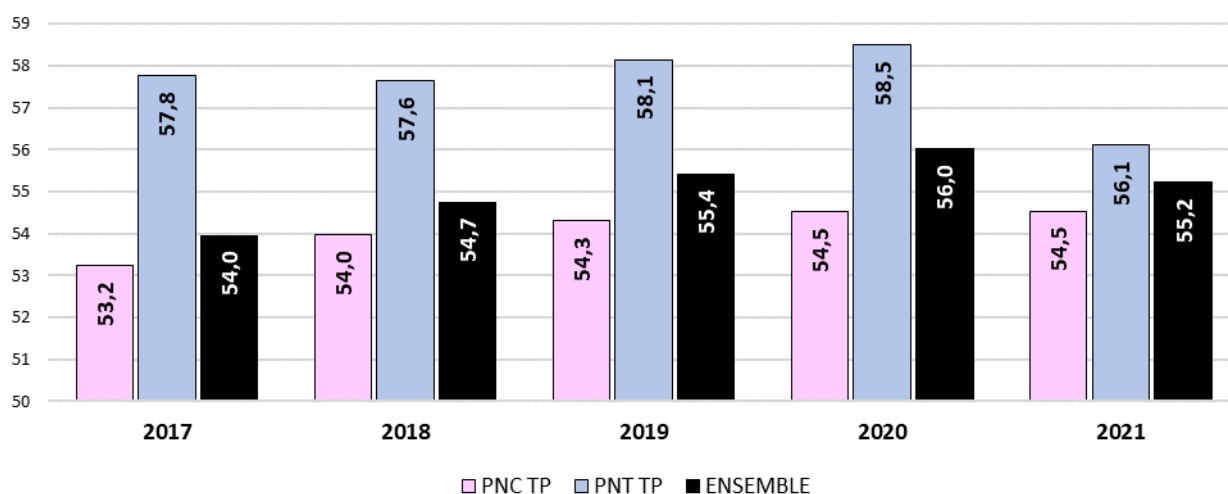
- L'âge moyen de liquidation des pensionnés en droits directs s'élève à 58,2 ans en 2021 et retrouve les niveaux de 2018 et de 2019. En 2020, l'âge moyen de ces liquidations était descendu à 57,8 ans.
- Les PNT du Transport Public voient leur âge moyen de départ à la retraite diminuer à 59,3 ans en 2021, contre 60,6 ans en 2020 et 61,1 ans en 2019. Ce phénomène est la conséquence des incitations au départ à la retraite mises en place en 2020 par Air France.
- Contrairement aux PNT, les PNC du Transport Public ont un âge de départ à la retraite qui est resté stable malgré la crise sanitaire. Il leur est en effet difficile de partir plus tôt à la retraite en réunissant les conditions du taux plein.

3.3 Liquidations en Temps Alterné

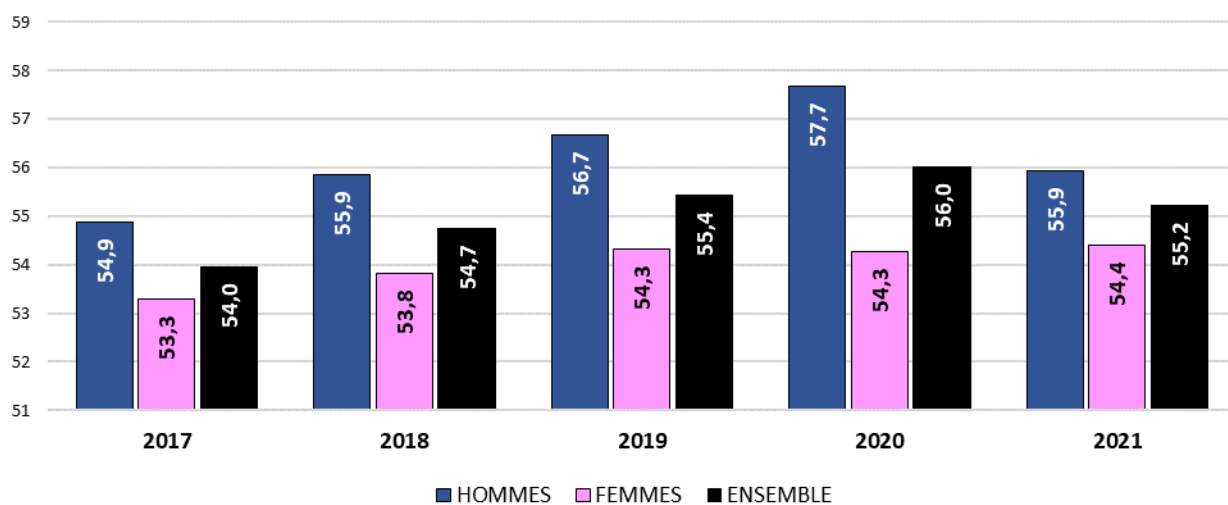
Nombre de liquidations en Temps Alterné

(en nombre de liquidations)		2017	2018	2019	2020	2021	N - N-1
Transport Public	PNC	203	209	245	140	50	-90
	PNT	39	57	100	86	37	-49
	Total	242	266	345	226	87	-139
Travail Aérien					2		-2
Essais & Réceptions			1			1	1
LIQUIDATIONS EN TEMPS ALTERNÉ		242	267	345	228	88	-140
Évolution annuelle			10,3%	29,2%	-33,9%	-61,4%	

Age moyen de passage en Temps Alterné par catégorie professionnelle



Age moyen de passage en Temps Alterné par sexe



- ↳ Les demandes de Temps Alterné se sont effondrées en 2021 avec seulement 88 demandes, contre 228 en 2020 et 345 en 2019. En deux ans, la baisse représente 74,5 %.
- ↳ Dans le secteur des Essais & Réceptions, un passage en Temps Alterné a été enregistré en 2021.
- ↳ La part des hommes et des femmes tend à s'inverser au fil du temps. En effet, les femmes représentaient 59 % des demandes de Temps Alterné en 2017, elles ne sont désormais plus que 47 % en 2021.
- ↳ L'âge moyen de passage en Temps Alterné est redescendu à 55,2 ans en 2021 alors qu'il avait atteint 56,0 ans en 2020.
- ↳ Les PNT du Transport Public sollicitent désormais le Temps Alterné à 56,1 ans en moyenne, contre 58,5 ans en 2020. En revanche, l'âge de passage en Temps Alterné des PNC du Transport Public est resté stable à 54,5 ans en 2021, tout comme l'âge moyen de passage en TA des femmes à 54,4 ans.

3.4 Liquidations en droits dérivés

3.4.1 Évolution des liquidations de droits dérivés conjoints

(en nombre de liquidations)		2017	2018	2019	2020	2021	N - N-1
Transport Public	PNC	56	70	64	53	56	3
	PNT	108	111	128	114	117	3
	Total	164	181	192	167	173	6
Travail Aérien		15	23	21	18	27	9
Essais & Réceptions		16	13	12	12	11	-1
LIQUIDATIONS DROITS DÉRIVÉS CONJOINTS		195	217	225	197	211	14
Évolution annuelle			11,3%	3,7%	-12,4%	7,1%	
AGE MOYEN DE JOUISSANCE		72,7	72,8	75,6	73,7	75,1	1,3

- ↳ Avec 211 liquidations en 2021, le nombre de reversions conjoints a augmenté de 7,1 % en 2021 et retrouve les niveaux de 2018 et 2019.
- ↳ Ces liquidations concernent en majorité les conjoints d'ex-PNT du Transport Public qui représentent 55,5 % des reversions conjoints en 2021.
- ↳ Les reversions au profit des conjoints d'ex-cotisants du Travail Aérien et des Essais & Réceptions n'ont concerné que 38 bénéficiaires en 2021, soit 18,0 % des liquidations.
- ↳ Les femmes sont les principales bénéficiaires des pensions de réversion. Elles étaient 190 en 2021 sur un total de 211 et représentent 9 liquidations sur 10 en moyenne.
- ↳ L'âge moyen des reversions se situait autour de 75,1 ans en 2021 : 71,1 ans pour les hommes et 75,5 ans pour les femmes. Ces âges de liquidation restent toutefois assez variables d'une année sur l'autre.

3.4.2 Évolution des liquidations de droits dérivés enfants et adultes handicapés

(en nombre de liquidations)		2017	2018	2019	2020	2021	N - N-1
Transport Public	PNC	21	18	15	12	13	1
	PNT	14	16	9	20	11	-9
	Total	35	34	24	32	24	-8
Travail Aérien		2	4	7	1	1	0
Essais & Réceptions				2	1		-1
LIQUIDATIONS DROITS DÉRIVÉS ENFANTS		37	38	33	34	25	-9
Évolution annuelle			2,7%	-13,2%	3,0%	-26,5%	
AGE MOYEN DE JOUISSANCE		16,6	17,6	12,0	18,2	15,7	-2,6

3.5 Liquidations en capital unique

Liquidations en capital unique des pensionnés en droits directs

		2017	2018	2019	2020	2021	N - N-1
Transport Public - PNC	Nombre	62	64	73	82	110	28
	Age de jouissance	62,7	62,5	63,2	63,2	63,5	0,3
	Montant moyen	5 265 €	6 038 €	5 422 €	5 744 €	5 371 €	-373 €
Transport Public - PNT	Nombre	6	2	11	7	5	-2
	Age de jouissance	63,9	64,3	63,1	64,3	64,4	0,1
	Montant moyen	3 976 €	2 930 €	6 863 €	6 347 €	5 545 €	-802 €
Travail Aérien	Nombre	1	4	6	7	5	-2
	Age de jouissance	62,9	64,3	63,1	65,3	63,8	-1,5
	Montant moyen	9 028 €	12 488 €	6 270 €	5 098 €	5 413 €	315 €
Essais & Réceptions	Nombre	1					
	Age de jouissance	66,0					
	Montant moyen	6 225 €					
NOMBRE DE LIQUIDATIONS		70	70	90	96	120	24
AGE MOYEN DE JOUISSANCE		62,8	62,7	63,2	63,4	63,5	0,1
MONTANT MOYEN		5 222 €	6 318 €	5 655 €	5 740 €	5 380 €	-361 €

- ↳ Le nombre de versement en capital unique en droits directs a connu une forte hausse en 2021, avec 120 liquidations contre 96 en 2020.
- ↳ Le montant des remboursements varie d'une centaine d'euros à quinze mille euros, avec une moyenne à 5 380 € en 2021. L'âge moyen de liquidation tourne autour de 63,5 ans.
- ↳ Plus de 9 bénéficiaires sur 10 sont des PNC du Transport Public. En 2021, ils représentaient 91,7 % des bénéficiaires.
- ↳ Compte-tenu de leur niveau de rémunération et de leur durée de cotisation, les liquidations en capital unique de la part des navigants des Essais & Réceptions restent rares.

4. Informations sur les pensionnés

Les pensionnés sont classés en trois catégories distinctes :

- Les pensionnés en droits directs, ayant liquidé totalement et définitivement leurs droits (tous types de pensions confondus : taux plein, avec décote, sans décote, minorée, proportionnelle, inaptitude, ...) ;
- Les pensionnés en droits directs ayant liquidé partiellement leurs droits et qui poursuivent leur activité en Temps Alterné ;
- Les pensionnés en droits dérivés (réversions conjoints et/ou enfants).

Les pensionnés sont également répartis par catégorie professionnelle. Cette répartition est fondée sur la profession et le secteur d'activité de l'employeur où le navigant a majoritairement travaillé durant sa carrière.

4.1 Montants des pensions versées par le Fonds de retraite

4.1.1 Évolution des montants versés par type de droit

Montants des pensions versées par type de droit						
(en M€)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	495,2	510,7	530,9	560,7	614,2	9,5%
Droits directs en Temps Alterné	5,7	6,4	7,9	8,2	3,9	-52,1%
Total Droits directs	500,9	517,1	538,7	569,0	618,2	8,7%
Droits dérivés conjoints	75,0	76,6	78,9	80,8	81,3	0,6%
Droits dérivés enfants	1,6	1,6	1,6	1,7	1,6	-7,9%
Total Droits dérivés	76,6	78,3	80,5	82,5	82,8	0,4%
PENSIONS DU FONDS DE RETRAITE	577,5	595,3	619,2	651,4	701,0	7,6%
Évolution annuelle		3,1%	4,0%	5,2%	7,6%	

Part des montants de pensions versées par type de droit					Total
Année	Droits directs en liquidation totale	Droits directs en TA	Droits dérivés conjoints	Droits dérivés enfants	
2017	85,7%	1,0%	13,0%	0,3%	100%
2018	85,8%	1,1%	12,9%	0,3%	100%
2019	85,7%	1,3%	12,7%	0,3%	100%
2020	86,1%	1,3%	12,4%	0,3%	100%
2021	87,6%	0,6%	11,6%	0,2%	100%

↳ Le Fonds de retraite a versé 701,0 M€ à ses pensionnés en 2021, dont 618,2 M€ pour les pensionnés en droits directs (liquidation définitive et Temps Alterné) et 82,8 M€ pour les conjoints et enfants de navigants.

- ↳ Les prestations versées au profit des pensionnés en droits directs ayant liquidé totalement leur retraite représentent chaque année plus de 85 % des montants versés par le Fonds de retraite. Entre 2017 et 2021, le montant de ces prestations a évolué de 21,4 %, soit 123,5 M€.
- ↳ Sur un an, entre 2020 et 2021, les montants versés pour ces liquidations définitives ont progressé de 9,5 % en raison de l'effet en année pleine des départs à la retraite survenus dans le cadre de la Rupture conventionnelle collective mise en place par Air France en 2020. Pour rappel, le nombre de pensions avait augmenté de 9,3 % en 2020.
- ↳ Les pensions versées dans le cadre du Temps Alterné ont diminué de 52,1 % en 2021, en parallèle à la baisse significative du nombre de pensionnés sur un an (745 TA en moins, soit une baisse de 57,6 % sur un an). Cette diminution s'explique également par la RCC d'Air France en 2020 qui a conduit de nombreux PN à mettre fin à leur Temps Alterné et à liquider totalement leur retraite.

4.1.2 Évolution des montants versés par secteur d'activité

Montants des pensions versées par secteur d'activité

(en M€)		2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Transport Public	PNC	173,0	179,6	188,1	198,9	221,7	11,4%
	PNT	348,2	357,2	370,6	390,0	414,7	6,3%
	Total	521,2	536,8	558,7	588,9	636,4	8,1%
Travail Aérien		27,3	28,4	29,1	29,8	29,8	0,2%
Essais & Réceptions		29,0	30,1	31,4	32,7	34,8	6,3%
PENSIONS DE RETRAITE		577,5	595,3	619,2	651,4	701,0	7,6%
Évolution annuelle			3,1%	4,0%	5,2%	7,6%	

Part des montants de pensions versées par secteur d'activité

Année					Total
2017	30,0%	60,3%	4,7%	5,0%	100%
2018	30,2%	60,0%	4,8%	5,1%	100%
2019	30,4%	59,9%	4,7%	5,1%	100%
2020	30,5%	59,9%	4,6%	5,0%	100%
2021	31,6%	59,2%	4,3%	5,0%	100%
	PNC TP	PNT TP	PN TA	PN ER	

- ↳ Les pensions versées par le Fonds de retraite bénéficient principalement aux anciens salariés du Transport Public et à leur famille. Chaque année, plus de 90 % des pensions leur sont versées à proportion d'un tiers pour les PNC et deux tiers pour les PNT. Ce secteur d'activité représente également 90 % du nombre de pensions.
- ↳ Les pensions versées aux PNC du Transport Public sont en hausse de 11,4 % entre 2020 et 2021 (effet en année pleine de la RCC d'Air France). Entre 2017 et 2021, les montants de pensions versées à cette catégorie de pensionnés a augmenté de 28,1 %, contre une moyenne de 21,4 % tous secteurs confondus.

- ↳ La hausse a été moins marquée pour les PNT du Transport Public avec seulement 6,3 % d'augmentation entre 2020 et 2021.
- ↳ Les pensions versées aux anciens collaborateurs du secteur du Travail Aérien ou à leurs ayants droit sont restées quasi stables en 2021 (+0,2 % par rapport à 2020), alors que le montant total a progressé de 7,6 % sur la même période. De ce fait, la part des pensions versées au Travail Aérien s'est contractée à 4,3 % du montant total, contre 4,6 % en 2020.
- ↳ Enfin, les montants versés aux anciens cotisants des Essais & Réceptions et à leurs ayants droit ont progressé de 6,3 % sur un an. Chaque année, ces pensions représentent environ 5,0 % des montants versés par le Fonds de retraite.

4.2 Nombre de pensionnés bénéficiaires du Fonds de retraite

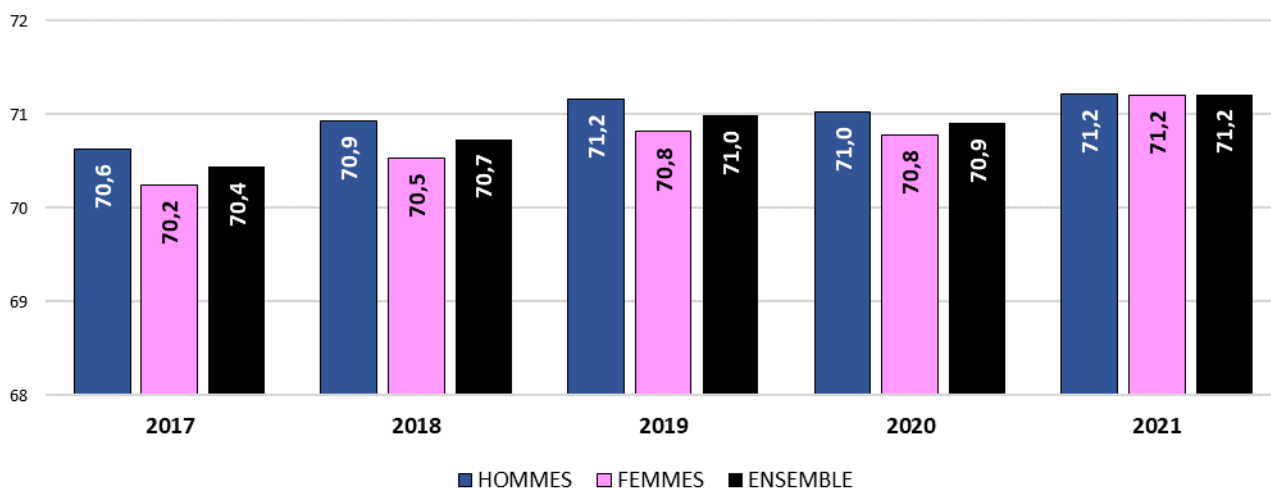
Le nombre de pensionnés présenté dans le tableau ci-dessous exprime le nombre de personnes physiques bénéficiaires d'une pension de retraite en droits directs ou en réversion. Ce nombre n'inclut pas les navigants ayant bénéficié d'un versement en Capital unique.

Nombre de pensionnés personnes physiques

(en nombre et en part sur le total)		2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Hommes	En nombre	10 552	10 741	10 966	11 517	11 785	2,3%
	% du total	50,4%	50,3%	50,0%	50,1%	50,2%	
Femmes	En nombre	10 085	10 339	10 697	11 187	11 418	2,1%
	% du total	48,2%	48,4%	48,8%	48,7%	48,6%	
Enfants	En nombre	251	257	241	245	243	-0,8%
	% du total	1,2%	1,2%	1,1%	1,1%	1,0%	
Adultes handicapés	En nombre	37	37	37	38	38	0,0%
	% du total	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	
NOMBRE DE PENSIONNÉS		20 925	21 374	21 941	22 987	23 484	2,2%
Évolution annuelle			2,1%	2,7%	4,8%	2,2%	

- ↳ Le nombre de pensionnés s'élève à 23 484 personnes en 2021 (dont 243 enfants et 38 adultes handicapés), en progression de 2,2 % par rapport à 2020, soit 497 pensionnés en plus.
- ↳ Bien que les hommes restent majoritaires parmi les pensionnés, l'équilibre entre les hommes et les femmes a tendance à s'affiner au fil des ans. En effet, les hommes étaient 50,4 % en 2017 (soit 467 hommes de plus que les femmes), contre 50,2 % en 2021 (soit un écart de 367 entre les hommes et les femmes).

Age moyen des pensionnés (hors enfants et adultes handicapés)



En 2021, l'âge moyen des pensionnés hommes et femmes était parfaitement équilibré, à 71,2 ans (hors réversions enfants). L'âge moyen des pensionnés hommes s'est stabilisé depuis 2019, tandis que l'âge moyen des pensionnées femmes a continué de croître à un rythme moyen de 0,3 an par année (sauf en 2020 où le nombre important de liquidation a stabilisé l'âge moyen des femmes).

4.3 Nombre de pensions versées par le Fonds de retraite

4.3.1 Évolution du nombre de pensions par type de droit

Le nombre de pensions est habituellement supérieur au nombre de pensionnés. En effet, il arrive qu'un pensionné soit bénéficiaire de plusieurs prestations (une pension en droit direct et une pension de réversion par exemple), il sera alors compté une fois dans chacune des catégories de droit.

Nombre de pensions par type de droit

(en nombre)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	16 684	16 963	17 381	19 005	19 558	2,9%
Droits directs en Temps Alterné	994	1 140	1 288	1 293	548	-57,6%
Total Droits directs	17 678	18 103	18 669	20 298	20 106	-0,9%
Droits dérivés conjoints	3 436	3 484	3 554	3 593	3 674	2,3%
Droits dérivés enfants	288	295	279	284	282	-0,7%
Total Droits dérivés	3 724	3 779	3 833	3 877	3 956	2,0%
NOMBRE DE PENSIONS	21 402	21 882	22 502	24 175	24 062	-0,5%
Évolution annuelle		2,2%	2,8%	7,4%	-0,5%	

Part du nombre de pensions par type de droit

Année					Total
2017	78,0%	4,6%	16,1%	1,3%	100%
2018	77,5%	5,2%	15,9%	1,3%	100%
2019	77,2%	5,7%	15,8%	1,2%	100%
2020	78,6%	5,3%	14,9%	1,2%	100%
2021	81,3%	2,3%	15,3%	1,2%	100%
	Droits directs en liquidation totale	Droits directs en TA	Droits dérivés conjoints	Droits dérivés enfants	

- ↳ Entre 2017 et 2021, le nombre de pensions servies par le Fonds de retraite est passé de 21 402 à 24 062, soit une hausse de 12,4 % sur la période (2 660 pensions en plus).
- ↳ Les pensions de droits directs en liquidation totale représentaient 81,3 % du volume total en 2021, contre 78,0 % en 2017. En quatre ans, le nombre de ces pensions est passé de 16 684 en 2017 à 19 558 en 2021, soit une hausse de 17,2 % sur la période représentant 2 874 pensions supplémentaires.
- ↳ En revanche, le nombre de pensions versées dans le cadre du Temps Alterné s'est effondré en 2021, avec 548 pensionnés seulement, contre 1 293 pensionnés un an auparavant (-57,6 %). Bon nombre de pensionnés en Temps Alterné ont liquidé définitivement leur retraite dans le cadre de la RCC d'Air France en 2020.
- ↳ Les pensions de réversion (conjoints et enfants) représentaient 16,5 % du nombre total de pensions en 2021, contre 17,4 % en 2017. Le nombre de pensions de réversion a progressé de 6,2 % entre 2017 et 2021, mais deux fois moins vite que la progression moyenne globale de 12,4 % sur la période.

4.3.2 Évolution du nombre de pensions par secteur d'activité

Nombre de pensions par secteur d'activité

(en nombre)		2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Transport Public	PNC	11 453	11 801	12 246	13 412	13 161	-1,9%
	PNT	7 803	7 905	8 053	8 541	8 614	0,9%
	Total	19 256	19 706	20 299	21 953	21 775	-0,8%
Travail Aérien		1 477	1 507	1 524	1 544	1 562	1,2%
Essais & Réceptions		669	669	679	678	725	6,9%
NOMBRE DE PENSIONS		21 402	21 882	22 502	24 175	24 062	-0,5%
Évolution annuelle			2,2%	2,8%	7,4%	-0,5%	

Part du nombre de pensions par secteur d'activité

Année					Total
2017	53,5%	36,5%	6,9%	3,1%	100%
2018	53,9%	36,1%	6,9%	3,1%	100%
2019	54,4%	35,8%	6,8%	3,0%	100%
2020	55,5%	35,3%	6,4%	2,8%	100%
2021	54,7%	35,8%	6,5%	3,0%	100%
	PNC TP	PNT TP	PN TA	PN ER	

- Plus de la moitié des pensions sont versées chaque année aux pensionnés ex-PNC du Transport Public et à leurs ayants droit. Cette proportion n'a cessé de progresser au fil des ans passant de 53,5 % en 2017 à 54,7 % en 2021. Le nombre de pensions versées à cette catégorie a d'ailleurs progressé de 14,9 % entre 2017 et 2021, contre une moyenne globale de 12,4 % pour l'ensemble des pensions.
- Entre 2017 et 2021, le nombre de pensions versées aux autres catégories de PN a évolué plus modestement : +10,4 % pour les PNT du Transport Public, +5,8 % pour les PN du Travail Aérien et +8,4 % pour les PN des Essais & Réceptions.

4.4 Effectif théorique du Fonds de retraite

Afin d'obtenir une meilleure représentation économique du nombre de pensionnés payés annuellement, chaque pensionné s'est vu affecter un coefficient correspondant au rapport entre le nombre de jours de pension payée et 360 jours. Ce coefficient permet de décompter l'effectif théorique (ou effectif équivalent annuel).

Les effectifs théoriques des droits dérivés ont été pondérés à 0,6 pour les ramener au poids des montants alloués à cette catégorie de pensionnés.

4.4.1 Évolution des effectifs théoriques par type de droit

Effectifs théoriques par type de droit

(en effectif théorique)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	16 320	16 604	16 974	17 620	19 023	8,0%
Droits directs en Temps Alterné	190	220	248	238	107	-55,1%
Total Droits directs	16 510	16 824	17 222	17 858	19 130	7,1%
Droits dérivés conjoints	1 974	2 011	2 040	2 073	2 099	1,3%
Droits dérivés enfants	187	184	180	177	169	-4,6%
Total Droits dérivés	2 161	2 195	2 220	2 250	2 268	0,8%
EFFECTIF THÉORIQUE	18 670	19 019	19 442	20 108	21 398	6,4%
Évolution annuelle		1,9%	2,2%	3,4%	6,4%	

Part des effectifs théoriques par type de droit

Année					Total
2017	87,4%	1,0%	10,6%	1,0%	100%
2018	87,3%	1,2%	10,6%	1,0%	100%
2019	87,3%	1,3%	10,5%	0,9%	100%
2020	87,6%	1,2%	10,3%	0,9%	100%
2021	88,9%	0,5%	9,8%	0,8%	100%
	Droits directs en liquidation totale	Droits directs en TA	Droits dérivés conjoints	Droits dérivés enfants	

- ↳ L'effectif théorique total s'élève à 21 398 en 2021 et varie de 6,4 % par rapport à 2020. Ces effectifs théoriques ont progressé de 14,6 % entre 2017 et 2021, plus vite que le nombre de pensions versées qui a évolué de 12,4 % sur la même période.
- ↳ Les effectifs théoriques des pensionnés en droits directs prédominent avec plus de 87 % des effectifs théoriques totaux chaque année. Ces effectifs ont évolué de 16,6 % depuis 2017.
- ↳ En revanche, les effectifs théoriques du Temps Alterné ont reculé de 43,7 % entre 2017 et 2021, conséquence de la RCC Air France évoquée précédemment.

4.4.2 Évolution des effectifs théoriques par secteur d'activité

Effectifs théoriques par secteur d'activité

(en effectif théorique)		2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Transport Public	PNC	10 248	10 489	10 806	11 239	12 190	8,5%
	PNT	6 592	6 674	6 763	6 965	7 278	4,5%
	Total	16 841	17 164	17 570	18 204	19 468	6,9%
Travail Aérien		1 273	1 294	1 308	1 330	1 333	0,2%
Essais & Réceptions		556	561	565	575	597	3,9%
EFFECTIF THÉORIQUE		18 670	19 019	19 442	20 108	21 398	6,4%
Évolution annuelle			1,9%	2,2%	3,4%	6,4%	

Part des effectifs théoriques par secteur d'activité

Année					Total
2017	54,9%	35,3%	6,8%	3,0%	100%
2018	55,2%	35,1%	6,8%	2,9%	100%
2019	55,6%	34,8%	6,7%	2,9%	100%
2020	55,9%	34,6%	6,6%	2,9%	100%
2021	57,0%	34,0%	6,2%	2,8%	100%
	PNC TP	PNT TP	PN TA	PN ER	

- ↳ Le secteur du Transport Public regroupe 91,0 % des effectifs théoriques en 2021, contre 90,2 % en 2017. En volume, cela représente 2 627 effectifs théoriques supplémentaires, soit une augmentation de 15,6 % sur quatre ans.

- ↳ Les pensionnés issus du secteur du Travail Aérien représentent 6,2 % de l'ensemble des effectifs théoriques en 2021, soit 1 333 équivalents annuels.
- ↳ Enfin, le secteur des Essais & Réceptions représente 2,8 % des effectifs théoriques en 2021. Ces effectifs ont évolué de 7,4 % entre 2017 et 2021, soit 41 effectifs théoriques en plus.

4.5 Pensions moyennes versées par le Fonds de retraite

4.5.1 Évolution de la pension moyenne des bénéficiaires en droits directs

(en euros par an)		2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Transport Public	PNC	16 832	17 059	17 336	17 633	18 199	3,2%
	PNT	54 062	54 858	56 112	57 385	58 626	2,2%
	Total	30 210	30 580	31 066	31 606	32 056	1,4%
Travail Aérien		22 103	22 611	22 848	23 067	23 124	0,2%
Essais & Réceptions		54 297	56 232	58 551	60 219	61 587	2,3%
Droits directs en liquidation totale		30 344	30 757	31 275	31 823	32 290	1,5%

- ↳ Les pensionnés anciennement PNC du Transport Public perçoivent le plus faible niveau de pensions avec une moyenne de 18 199 € par an en 2021, soit l'équivalent de 1 517 € par mois. Entre 2017 et 2021, leur niveau de pension a progressé de 8,1 %.
- ↳ Les pensionnés issus du secteur des Essais & Réceptions bénéficient des pensions les plus élevées avec une moyenne de 61 587 € par an en 2021, soit une pension mensuelle de 5 132 €. Sur quatre ans, l'évolution de leur pension a été de 13,4 %. En effet, les nouveaux pensionnés bénéficient de meilleures pensions que les pensionnés plus anciens.
- ↳ Les pensionnés ex-PNT du Transport Public perçoivent également des pensions élevées avec en moyenne 58 626 € en 2021, soit 4 886 € par mois.
- ↳ Enfin, les pensions versées aux ex-PN du Travail Aérien s'élèvent en moyenne à 23 124 € en 2021 (1 927 € par mois). Leur niveau de pension s'est amélioré de 4,6 % entre 2017 et 2021.

4.5.2 Évolution de la pension moyenne des bénéficiaires en Temps Alterné

(en euros par jour)		2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Transport Public	PNC	58	59	60	61	60	-0,9%
	PNT	199	184	197	209	193	-7,6%
Droits directs en Temps Alterné		84	80	88	96	102	6,7%

- ↳ Les pensions moyennes versées dans le cadre du Temps Alterné sont exprimées en montant journalier et présentées uniquement pour les PNC et les PNT du Transport Public, principaux bénéficiaires de ce dispositif.
- ↳ Les PNC bénéficient d'une pension moyenne de 60 € par jour d'inactivité. Ce montant a progressé de 4,6 % en quatre ans, passant de 58 € par jour en 2017, à 60 € par jour en 2021.

- ↳ A l'inverse, la pension moyenne des PNT a reculé de 2,9 % en quatre ans, passant de 199 € par jour de pension en 2017, à 193 € en 2021.

4.5.3 Évolution de la pension moyenne des bénéficiaires de droits dérivés conjoints

(en euros par an)		2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Transport Public	PNC	11 387	11 532	11 704	11 728	11 681	-0,4%
	PNT	29 550	29 722	30 336	30 717	30 519	-0,6%
	Total	24 072	24 138	24 503	24 693	24 508	-0,7%
Travail Aérien		11 774	11 933	12 166	12 164	12 056	-0,9%
Essais & Réceptions		27 190	27 302	27 535	27 465	27 780	1,1%
Droits dérivés conjoints		22 802	22 870	23 204	23 381	23 226	-0,7%

- ↳ Les conjoints de PNT du Transport Public perçoivent les pensions de réversion les plus élevées avec une moyenne de 30,5 K€ par an, soit 2 543 € par mois en 2021.
- ↳ A l'inverse, la pension de réversion pour les conjoints d'ex-navigants du Travail Aérien demeure la plus faible avec 12,1 K€ seulement, soit 1 005 € par mois.

4.5.4 Évolution de la pension moyenne des bénéficiaires de droits dérivés enfants

(en euros par an)		2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Transport Public	PNC	1 952	1 992	1 990	2 037	1 949	-4,3%
	PNT	8 159	8 648	9 023	9 237	9 407	1,8%
	Total	5 047	5 261	5 362	5 763	5 602	-2,8%
Travail Aérien		5 086	5 308	5 657	5 337	4 981	-6,7%
Essais & Réceptions		6 951	7 020	7 146	6 175	5 120	-17,1%
Droits dérivés enfants		5 084	5 289	5 409	5 732	5 533	-3,5%

- ↳ La pension de réversion moyenne versée aux enfants a augmenté de 8,8 % entre 2017 et 2021. Elle s'élève à 5,5 K€ en 2021, contre 5,1 K€ en 2017.
- ↳ Les enfants d'ex-PNT du Transport Public bénéficient des meilleures pensions avec une moyenne de 9,4 K€, contre 1,9 K€ pour les enfants d'ex-PNC du Transport Public.

4.6 Fonds de majoration

Pour les liquidations prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2012, les pensions sans décote peuvent être assorties, temporairement, d'une majoration. Cette majoration prend effet à compter de l'âge de référence du taux plein correspondant à l'année d'entrée en jouissance de la pension et prend fin à l'âge légal de retraite dans le régime de base pour la génération de l'affilié.

Nombre de bénéficiaires du Fonds de majoration

(en nombre)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	2 812	2 802	2 878	3 878	4 085	5,3%
Droits directs en Temps Alterné	809	937	1 063	1 058	426	-59,7%
Total Droits directs	3 621	3 739	3 941	4 936	4 511	-8,6%
Droits dérivés conjoints	296	283	258	246	230	-6,5%
Droits dérivés enfants	190	187	175	182	175	-3,8%
Total Droits dérivés	486	470	433	428	405	-5,4%
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	4 107	4 209	4 374	5 364	4 916	-8,4%
Évolution annuelle		2,5%	3,9%	22,6%	-8,4%	

- ↳ Le nombre de bénéficiaires est en constante évolution depuis 2017, avec une hausse de 19,7 % sur quatre ans. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de 45,3 % du nombre de pensionnés en droit direct ayant liquidé totalement leur retraite. En quatre ans, il y a eu 1 273 bénéficiaires en plus.

Montants versés par le Fonds de majoration

(en M€)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	16,14	16,42	17,04	19,50	26,15	34,1%
Droits directs en Temps Alterné	1,09	1,29	1,47	1,42	0,60	-57,6%
Total Droits directs	17,2	17,7	18,5	20,9	26,8	27,9%
Droits dérivés conjoints	0,60	0,60	0,58	0,58	0,57	-1,8%
Droits dérivés enfants	0,16	0,17	0,16	0,15	0,14	-10,9%
Total Droits dérivés	0,77	0,77	0,74	0,73	0,71	-3,7%
MONTANT FONDS DE MAJORATION	18,0	18,5	19,3	21,7	27,5	26,8%
Évolution annuelle		2,6%	4,2%	12,5%	26,8%	

- ↳ Les montants versés par le Fonds de majoration s'élèvent à 27,5 M€ en 2021. Ils ont progressé de 52,5 % depuis 2017 et de 26,8 % pour la seule année 2021 en raison de la hausse importante du nombre de pensionnés.
- ↳ Le Fonds de majoration bénéficie principalement aux pensionnés ayant définitivement liquidé leur retraite. Ces pensionnés ont touché 95 % du montant total versé par le Fonds de majoration en 2021, soit 26,15 M€. Ce montant a progressé de 62,0 % depuis 2017 (+10 M€ sur quatre ans).

Pension moyenne par bénéficiaire

(en euros par mois)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	501 €	508 €	521 €	546 €	561 €	2,8%
Droits dérivés conjoints	178 €	191 €	199 €	207 €	219 €	5,5%
Droits dérivés enfants	66 €	70 €	70 €	70 €	69 €	-1,5%
(en euros par jour)						
Droits directs en Temps Alterné	19 €	19 €	20 €	20 €	20 €	-1,5%

- ↳ La pension mensuelle moyenne versée en 2021 par le Fonds de majoration s'élève à 561 € pour les liquidations totales en droits directs, 219 € pour les droits dérivés conjoints et 69 € pour les réversions enfants.
- ↳ Pour les pensionnés en Temps Alterné, la majoration s'élève à 20 € par jour d'inactivité en 2021.

5. Prévoyance

5.1 Inaptitudes du Conseil Médical et liquidations des droits à pension

Inaptitude définitive avec imputabilité au service

(en nombre et en âge moyen d'inaptitude)		2017	2018	2019	2020	2021*	N - N-1
PNC Hommes	En nombre	5	1	1	2	1	-1
	Age moyen	47,2	47,5	44,6	50,0	49,2	
PNC Femmes	En nombre	11	9	8	11	4	-7
	Age moyen	46,4	48,5	48,9	50,0	49,8	
PNT Hommes	En nombre			3	1		-1
	Age moyen			55,9	55,3		
PNT Femmes	En nombre	1					0
	Age moyen	46,6					
TOTAL	En nombre	17	10	12	14	5	-9
	Age moyen	46,7	48,4	50,3	50,4	49,7	

* Données provisoires

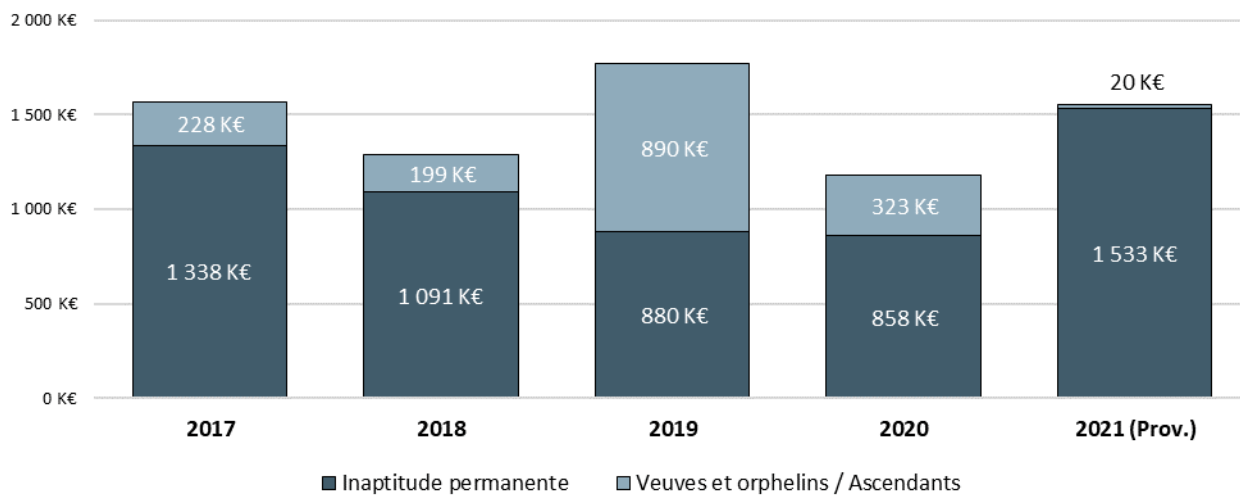
Inaptitude définitive sans imputabilité au service

(en nombre et en âge moyen d'inaptitude)		2017	2018	2019	2020	2021*	N - N-1
PNC Hommes	En nombre	16	16	18	14	16	2
	Age moyen	47,7	47,3	47,4	52,7	51,1	
PNC Femmes	En nombre	50	62	47	32	45	13
	Age moyen	45,4	45,6	46,4	48,4	47,7	
PNT Hommes	En nombre	36	33	36	32	35	3
	Age moyen	55,4	55,5	56,5	56,2	55,5	
PNT Femmes	En nombre	2	2	2	1	2	1
	Age moyen	51,8	45,8	57,3	47,0	46,9	
TOTAL	En nombre	104	113	103	79	98	19
	Age moyen	49,3	48,7	50,3	52,3	51,0	

* Données provisoires

5.2 Prestations du Fonds d'assurance

Montant des prestations versées par le Fonds d'assurance



(en K€)	2017	2018	2019	2020	2021*	N/N-1
Inaptitude permanente	1 338	1 091	880	858	1 533	78,7%
Veuves et orphelins / Ascendants	228	199	890	323	20	-93,8%
Prestations du Fonds d'assurance	1 566	1 290	1 770	1 180	1 553	31,6%

* Données provisoires

- ↳ Les montants versés par le Fonds d'assurance s'élèvent à 1 553 K€ en 2021, en hausse de 31,6 % sur un an. Les prestations versées par ce fonds restent toutefois inférieures à celles de 2019.
- ↳ Pour rappel, le Fonds d'assurance représente 0,2 % de l'ensemble des prestations versées en 2021 par le Régime, soit 1,55 M€ sur un total de 730,8 M€.

6. Évolution des équilibres de la comptabilité

Les données présentées dans cette partie sont extraites de la comptabilité. Les cotisations présentées ci-dessous incluent les cotisations comptabilisées pour les employeurs, mais également celles des affiliés volontaires, les rachats de droits, les versements UNEDIC, les régularisations de cotisations et les opérations diverses.

Les prestations comptabilisées incluent les pensions et les versements en capital unique, les prestations du Fonds d'assurance et les montants versés par le Fonds social.

6.1 Cotisations, prestations et solde comptable⁴

(en M€)	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Fonds de retraite	467,5	502,7	543,3	364,8	385,0	5,5%
Fonds de majoration	6,9	7,2	7,5	4,9	5,1	5,1%
Fonds d'assurance	2,1	2,2	2,4	1,6	1,6	4,8%
Dotation au Fonds social	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	0,0%
COTISATIONS COMPTABILISÉES	476,8	512,4	553,6	371,3	391,8	5,5%
Fonds de retraite	-578,4	-596,0	-620,1	-651,7	-701,7	7,7%
Fonds de majoration	-17,9	-18,4	-19,2	-21,5	-27,3	26,9%
Fonds d'assurance	-1,6	-1,3	-1,8	-1,2	-1,6	31,6%
Fonds social	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2	24,9%
PRESTATIONS COMPTABILISÉES	-598,2	-616,0	-641,4	-674,7	-730,8	8,3%
SOLDE COMPTABLE DU RÉGIME	-121,3	-103,6	-87,8	-303,3	-339,0	11,7%
RAPPORT DE CHARGE COMPTABLE	0,797	0,832	0,863	0,550	0,536	-0,014

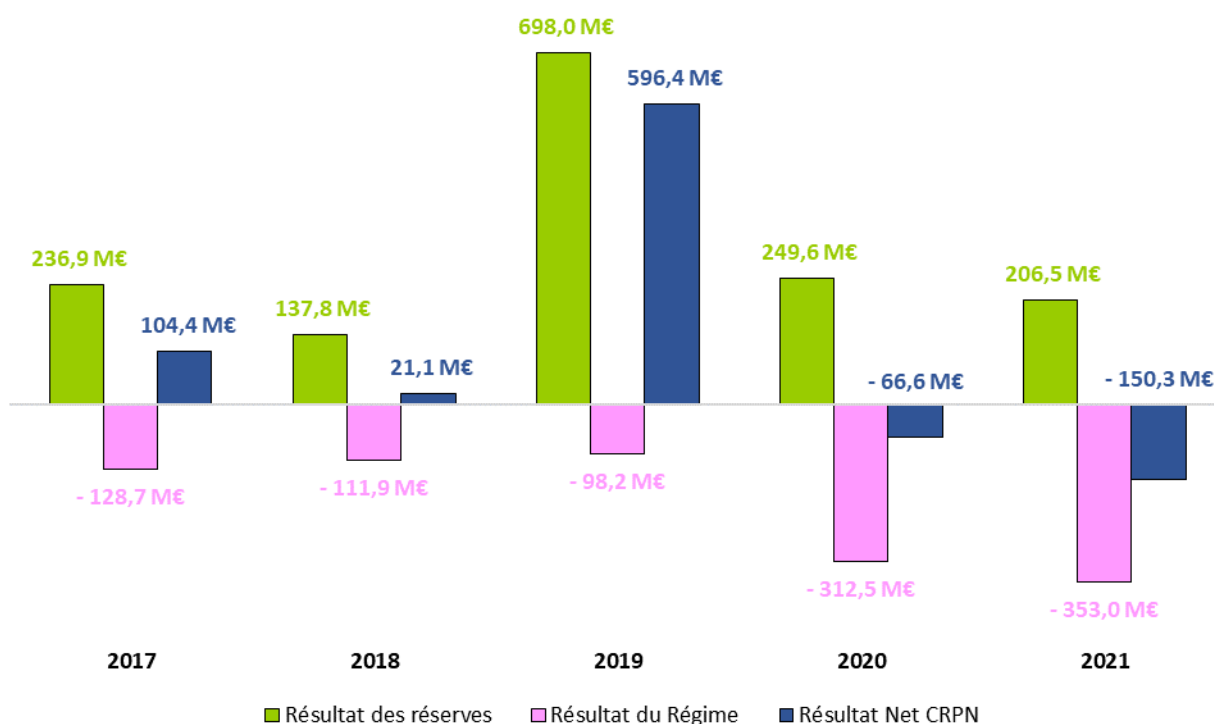
- ↳ Après la baisse de 32,9 % des cotisations comptabilisées en 2020 en raison de la crise sanitaire, les cotisations enregistrent une augmentation de 5,5 % entre 2020 et 2021, soit 20,5 M€ de cotisations en plus sur un an.
- ↳ Par rapport à 2019, année sans Covid, la baisse des cotisations représente 29,2 %, soit 161,7 M€ de cotisations en moins.
- ↳ Le Fonds de retraite représente 98,2 % de l'ensemble des cotisations, soit 0,2 point de plus par rapport à 2017 (98,0 %).
- ↳ Les prestations comptabilisées s'élèvent à 730,8 M€ en 2021 sur l'ensemble des fonds, en augmentation de 8,3 % sur un an, soit une hausse de 56,1 M€.

⁴ Solde comptable hors coûts de fonctionnement et variation du risque sur créances.

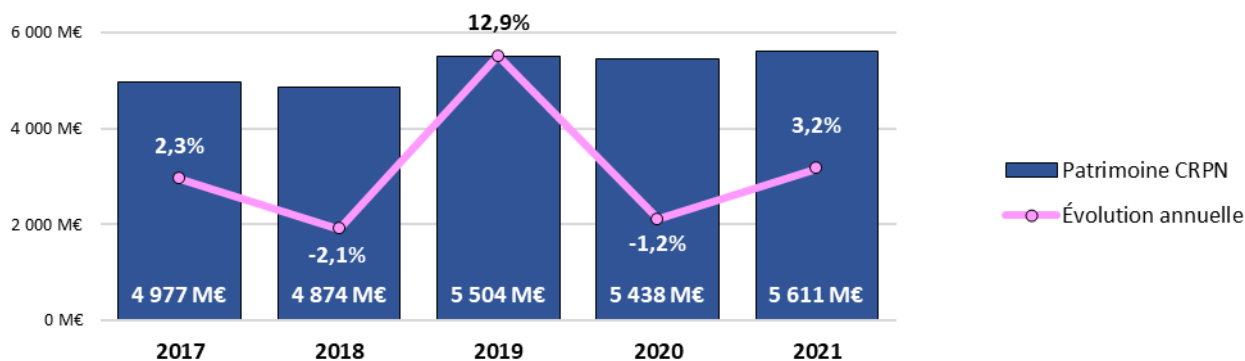
- ↳ Entre 2017 et 2021, les prestations ont progressé de 22,2 %, soit 132,6 M€ de prestations versées en plus.
- ↳ Le déficit technique du Régime s'élève à 339,0 M€ en 2021 (hors coûts de fonctionnement et variation du risque sur créances). Ce déficit est presque trois fois supérieur à celui de 2019.
- ↳ En conséquence, le rapport de charge comptable s'établit à 0,536 point, en diminution de 0,327 point par rapport à 2019.

6.2 Résultats et patrimoine

Évolution des résultats



Évolution du patrimoine de la CRPN⁵ (en valeur de marché)



⁵ Si on ajoute aux réserves mobilières et immobilières, l'immobilier d'exploitation, les cotisations reportées des employeurs, les placements et créances de TVA des filiales (SCI hors Locinter), le patrimoine de la CRPN atteint 5,6 Md€ à fin 2021.

- ↳ En 2021, les réserves du Régime ont généré un bénéfice de 206,5 M€.
- ↳ Le résultat du Régime, après prise en compte des coûts de fonctionnement et de la variation du risque sur créances, affiche un déficit de 353,0 M€ en 2021, en hausse de 13,0 % par rapport à 2020.
- ↳ Par conséquent, le résultat net de la CRPN affiche un déficit de 150,3 M€ en 2021.
- ↳ Le patrimoine de la CRPN, en valeur de marché, s'est quant à lui valorisé de 3,2 % sur un an et s'élève désormais à 5 611 M€ en 2021.

6.3 Ratio actifs/pensionnés

Ratio actifs / Pensionnés en droits directs

<i>(actifs en ETP et pensionnés en effectif théorique)</i>	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Actifs	26 937	28 075	29 987	23 143	N.C.	
Pensionnés droits directs	16 320	16 604	16 974	17 620	19 023	8,0%
RATIO ACTIFS / PENSIONNÉS DROITS DIR.	1,651	1,691	1,767	1,313	N.C.	
<i>Évolution annuelle</i>		2,4%	4,5%	-25,7%		

Ratio actifs / Tous pensionnés⁶

<i>(actifs en ETP et pensionnés en effectif théorique)</i>	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Actifs	26 937	28 075	29 987	23 143	N.C.	
Pensionnés	18 670	19 019	19 442	20 108	21 398	6,4%
RATIO ACTIFS / PENSIONNÉS	1,443	1,476	1,542	1,151	N.C.	
<i>Évolution annuelle</i>		2,3%	4,5%	-25,4%		

- ↳ Les ratios actifs sur pensionnés expriment le nombre d'actifs (exprimé en équivalent temps plein) travaillant pour un seul pensionné.
- ↳ En raison de l'absence de données sur les actifs, ces ratios ne peuvent être présentés pour l'année 2021. Pour rappel, ces ratios avaient fortement baissé en 2020, en raison de la baisse d'activité dans le transport aérien.

⁶ Les effectifs théoriques des droits dérivés ont été pondérés à 0,6 pour les ramener au poids des montants alloués à cette catégorie de pensionnés.

6.4 Paramètres et taux de cotisations

Évolution des taux de cotisations

	Fonds de retraite			Fonds d'assurance	Fonds de majoration	Taux de cotisation
	Taux de base	Taux d'appel	Total			
Année 2017	21,30%	106,0%	22,58%	0,10%	0,68%	23,36%
Année 2018	21,30%	107,0%	22,79%	0,10%	0,68%	23,57%
Année 2019	21,30%	108,0%	23,00%	0,10%	0,68%	23,78%
Année 2020	21,30%	108,5%	23,11%	0,10%	0,68%	23,89%
Année 2021	21,30%	109,0%	23,22%	0,10%	0,68%	24,00%

Plafonnement des taux de cotisations :

- Fonds de retraite : 8 fois le montant du PASS ;
- Fonds d'assurance : 1 fois le montant du PASS ;
- Fonds de majoration : 8 fois le montant du PASS.

Évolution des paramètres

	PASS	Variation	IVP	Variation	IVSC	Variation
2017	39 228 €	1,58%	38,6924	0,55%	32,7441	0,55%
2018	39 732 €	1,28%	39,1204	1,11%	33,1062	1,11%
2019	40 524 €	1,99%	39,7642	1,65%	33,6511	1,65%
2020	41 136 €	1,51%	40,0649	0,76%	33,9056	0,76%
2021	41 136 €	0,00%	40,0649	0,00%	33,9056	0,00%

L'indice de Variation des Salaires Corrigé (IVSC) sert à calculer les droits théoriques jusqu'à leur liquidation. Cet indice progresse depuis le 1^{er} janvier 2013 en parallèle et au même rythme que l'Indice de Variation des Pensions (IVP), en fonction de l'indice INSEE consommation.

Glossaire

• Cotisants •

Les cotisants sont des affiliés qui ont fait l'objet d'une déclaration de leur(s) employeur(s) et d'un versement de cotisations dans l'année, quelle que soit la durée de leur activité. Un affilié qui a travaillé chez plusieurs employeurs est affecté dans le secteur d'activité de l'entreprise où son activité a été la plus importante.

• Actifs •

Les actifs regroupent les cotisants qui comptabilisent au moins un jour d'activité dans l'année (les cotisants sur des rappels de salaire exclusivement ne sont pas comptabilisés dans les actifs).

• Droits directs •

Ce sont les personnes qui perçoivent une pension de retraite au titre de l'activité de navigant qu'ils ont eux-mêmes effectuée.

• Droits dérivés •

Ce sont les personnes qui perçoivent la réversion des droits à pension d'un navigant décédé (conjoint, enfants, orphelins).

• Carrières gérées •

Les carrières gérées totalisent l'ensemble des dossiers de navigants dont les droits sont ouverts au 31 décembre de l'année considérée (navigants avec ou sans activité durant l'année écoulée, pensionnés, droits ouverts pour des réversions de navigants décédés).

• Effectif théorique équivalent annuel •

Les pensionnés sont décomptés soit en nombre de personnes physiques, soit en Effectif théorique équivalent annuel. Dans ce cas, chaque pensionné est affecté d'un coefficient correspondant au nombre de jours de pension versée dans l'année, divisé par 360.

• Effectif Équivalent Temps Plein •

Les cotisants sont décomptés soit en nombre de personnes physiques, soit en Équivalent Temps Plein (ETP). Dans ce cas, chaque cotisant est affecté d'un coefficient correspondant à son nombre de jours d'activité dans l'année, divisé par 360.

• Liquidation en Temps Alterné •

La liquidation en Temps Alterné est réalisée à la demande de l'affilié lorsque, réunissant les conditions pour liquider ses droits, celui-ci choisit de poursuivre son activité en Temps Alterné pour bénéficier de sa pension CRPN durant les périodes d'inactivité où son contrat de travail est suspendu.

• Liquidation totale •

La liquidation totale est réalisée lorsque le navigant cesse totalement son activité. La liquidation totale intervient :

- soit après une première liquidation en Temps Alterné (liquidation fin de temps alterné),
- soit en une seule fois.

• Annuités validées •

Les annuités validées correspondent à la somme des périodes valables pour la retraite, acquises sur l'ensemble de la carrière, à titre onéreux (activité, temps majoré, rachat, contribution Pôle Emploi) ou gratuitement (Temps Alterné notamment), exprimées en jours, divisées par 360.

• Pensionnés •

Ce sont les personnes qui perçoivent une pension. Une même personne peut bénéficier de deux pensions (ex : salarié navigant pensionné en temps alterné et conjoint d'un navigant salarié décédé). Elle sera alors comptée comme deux pensionnés. Les pensionnés sont de droits directs ou de droits dérivés.

• Catégories professionnelles •

Les navigants sont regroupés en 4 catégories :

- Les PNT TP sont les personnels en charge du commandement et de la conduite des aéronefs et des instruments divers nécessaires à la navigation dans le Transport Public.
- Les PNC sont les personnels navigants commerciaux du Transport Public.
- Les PN TA sont les personnels navigants du Travail Aérien quelle que soit leur fonction à bord de l'aéronef.
- Les PN ER sont les personnels navigants des Essais & Réceptions, quelle que soit leur fonction à bord de l'aéronef.

• Salaire moyen par ETP •

Le salaire moyen par ETP correspond à la somme des rémunérations brutes déclarées par les employeurs au cours de l'année, divisée par le nombre de cotisants en Équivalent Temps Plein.

• Secteur d'activité •

Les cotisants exercent leur activité chez des employeurs, dans trois secteurs d'activité :

- Transport Public : l'activité consiste à acheminer par aéronef, d'un point d'origine à un point de destination, des passagers, du fret ou du courrier, à titre onéreux.
- Travail Aérien : activité au cours de laquelle un aéronef est utilisé pour des services spécialisés tels que l'agriculture, la construction, l'observation et la surveillance, la photographie, la topographie, la sécurité civile, la publicité, etc...
- Essais et Réceptions : l'activité consiste à faire voler des aéronefs avant leur certification et à exécuter des vols de vérification et de conformité aux spécifications lors de la livraison d'un nouvel appareil. L'équipage peut inclure un mécanicien ou un ingénieur, chargés du fonctionnement des moteurs ou de certains équipements en cockpit ou en cabine.

• Taux d'appel •

C'est le rapport entre le taux de cotisation appelé au fonds de retraite et le taux de cotisation inscrit aux articles R426-6 et R426-7 du Code de l'Aviation Civile.



14 rue des Pyramides, CS 60322,
75041 Paris Cedex 01

 www.crpn.fr